



National Library  
of Canada

Bibliothèque nationale  
du Canada

Canadian Theses Service    Service des thèses canadiennes

Ottawa, Canada  
K1A 0N4

## NOTICE

The quality of this microform is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Reproduction in full or in part of this microform is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30, and subsequent amendments.

## AVIS

La qualité de cette microforme dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

La reproduction, même partielle, de cette microforme est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30, et ses amendements subséquents.

Lacan et Saussure

Une étude des contributions théoriques  
de Saussure en linguistique  
à la notion de 'langage' chez Lacan

par

Pierre Clément

Département de philosophie

Faculté des arts

Thèse présentée à l'Ecole des études supérieures  
de l'Université d'Ottawa  
en vue de l'obtention de la Maîtrise ès arts (Philosophie: MA)



Pierre Clément, Ottawa, Canada, 1989.



UNIVERSITÉ D'OTTAWA  
UNIVERSITY OF OTTAWA

## REMERCIEMENTS

Le Professeur Maurice Dongier, directeur du département de psychiatrie à l'université McGill, où j'ai fait mes études en psychiatrie à l'époque, m'a grandement encouragé à m'initier aux textes de Jacques Lacan. Je désire le remercier. J'adresse également mes remerciements au professeur Konrad Koerner dont le soutien et les conseils en linguistique furent indispensables à la rédaction de ce travail. J'adresse aussi toute ma reconnaissance à Diane, mon épouse, pour son appui chaleureux et constant.

## TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS.....	vi
0. INTRODUCTION GENERALE.....	1
1.0 INTRODUCTION A LA NOTION DE 'LANGAGE' CHEZ LACAN AVANT SON UTILISATION DES CONCEPTS THEORIQUES ET DES TERMES DE SAUSSURE.....	8
2.0 DEFINITION ET COMPARAISON DES CONCEPTS THEORIQUES ET DES TERMES CHEZ SAUSSURE ET CHEZ LACAN.....	18
1.1 Les concepts de 'langage', 'langue' et 'parole'.....	21
1.1.1 Saussure.....	21
1.1.2 Lacan.....	28
1.2 La distinction entre le 'synchronique' et le 'diachronique'.....	41
1.2.1 Saussure.....	42
1.2.2 Lacan.....	46
1.3 Les concepts de 'signe', 'signifiant', 'signifié' et 'valeur'.....	54
1.3.1 Saussure.....	55
1.3.2 Lacan.....	67
3.0 CONCLUSION.....	93
BIBLIOGRAPHIE.....	99

## TEXTES DE REFERENCE ET ABREVIATIONS

## FERDINAND DE SAUSSURE

- Cours de linguistique générale. Publié par Charles Bally et Albert Sechehaye, avec la collaboration de Albert Riedlinger. Paris et Lausanne: Payot, 1916. (3e éd., 1931) CLG
- CLG. Edition critique par Rudolf Engler, tome I. Wiesbaden: O. Harrassowitz, 1968 CLG/E
- CLG. Edition critique de Tullio De Mauro. Paris: Payot, 1972 CLG/D
- Lexique de la terminologie saussurienne. Par Rudolf Engler. Utrecht et Anvers: Spectrum, 1968 LTS
- Les sources manuscrites du CLG de F. de Saussure. Par Robert Godel. Genève: Dro, 1957 SM

## JACQUES LACAN

- Ecrits. Seuil: Paris, 1966, dont, E
- Au delà du «Principe de la réalité» (1936) PR
  - Le stade du miroir (1949) StM
  - Fonction et champ de la parole et du langage (1953) FCPL
  - La chose freudienne (1955) CF
  - Le séminaire sur «La Lettre volée» (1956) LV
  - L'instance de la lettre dans l'inconscient (1957) ILI
  - D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose (1958) TP
  - Subversion du sujet et dialectique du désir dans l'inconscient freudien (1960) SSDD
  - Position de l'inconscient (1960) PI
- De la psychose paranoïaque dans ses rapports avec la personnalité suivi de Premiers écrits sur la paranoïa. Paris, Seuil: 1975. (1ère édition, Paris, Le François: 1932) PP

Les Séminaires. Paris, Seuil: 1975-1986 dont:

- Livre I, Les écrits techniques de Freud  
[1954] S I
- Livre II, Le moi dans la théorie de Freud et  
dans les techniques de la psychanalyse [1955] S II
- Livre III, Les psychoses [1956] S III
- Livre VII, L'éthique de la psychanalyse [1960] S VII
- Livre XI, Les quatres concepts fondamentaux  
de la psychanalyse [1964] S XI
- Livre XX, Encore [1973] S XX

## AVANT-PROPOS

La psychanalyse s'est toujours voulue freudienne ou non-freudienne. Le sujet de cette étude ne propose pas d'apporter une réponse à cette dichotomie qui semble avoir marqué les grands courants de la psychanalyse depuis les premiers écrits de Sigmund Freud. Il est néanmoins étonnant de constater combien peu de penseurs, psychanalystes ou autres, se sont démarqué de la position du pour ou contre Freud pour explorer, à partir de nouveaux points de vue, la théorie de l'inconscient.

Jacques Lacan (1901-1981), qui a pourtant toujours insisté pour se dire freudien, est un auteur à part; tout en s'efforçant dans ses publications de respecter les principes du psychanalyste viennois, il a repris l'ensemble de son oeuvre en y jetant un regard inhabituel. Très influencé par les grands courants culturels de son époque, Lacan a d'abord exploré les terrain de l'inconscient freudien comme l'ont fait les surréalistes, puis, pendant ses études en médecine, par le biais de ses observations de cas cliniques, en particulier de patients psychotiques. Nous savons également que Lacan, dans sa définition de l'inconscient, a été influencé par d'autres auteurs notamment, parmi les plus importants, René Descartes, Alexandre Kojève et Martin Heidegger. Mais l'originalité essentielle de sa pensée repose sur son postulat d'un inconscient structuré comme un 'langage' (S XX 20).

C'est par la voie de la linguistique que Lacan entaille le monument traditionnel de la psychanalyse et corrige d'un côté les dissidents modernes de l'orthodoxie freudienne, tels les spécialistes américains de la 'ego psychology'; entre autres Heinz Hartmann, Ernst Kris et Rudolph Loewenstein (Roudinesco 1976: 181-187). De l'autre côté, Lacan ne ménage pas la vieille garde de la psychanalyse en France. Il la tourmente sans relâche et finira d'ailleurs par quitter, de façon dramatique, ses rangs en 1953 (v. Roudinesco 1976: 360-376).

En Amérique Jacques Lacan, s'il n'est pas tout à fait inconnu, n'a pas eu autant d'influence qu'en France. Ses confrères d'outre-mer le considèrent encore comme un penseur obscur, voire un charlatan de la psychanalyse. Le prestigieux Comprehensive Textbook of Psychiatry ne lui accorde que quelques lignes (Kaplan and Sadock 1985: 473).

Si les raisons pour lesquelles Lacan est ignoré en Amérique sont possiblement attribuables à la ténacité des bastillons traditionnels de la pensée freudienne, ou encore à la nouvelle vague des psychothérapies du "soi" telles que la 'rational-emotive therapy' ou la 'cognitive therapy', n'oublions pas l'importance des autres facteurs tels son style, difficilement traduisible en anglais, ses références inusitées aux sciences de la linguistique, de l'ethnologie et des mathématiques et, sur le plan politique, ses multiples discordes avec les différentes sociétés de psychanalyse dont l'International Psychiatric Association.

Lacan fut à son époque le grand sorcier de la psychanalyse en France mais il n'en demeure pas moins que son oeuvre reste toujours mal comprise. Sa position d'un inconscient structuré comme un 'langage', bien que fort originale, ne réussit pas à percer avec clarté les méandres obscurs de la terminologie et de la syntaxe qui caractérisent ses Ecrits et Séminaires.

Le lecteur pourra tant bien que mal contourner l'obstacle de la syntaxe avec une lecture patiente et minutieuse de l'oeuvre de Lacan. Cependant, le problème de la terminologie exige pour celui-ci une connaissance approfondie des sources terminologiques que Lacan a utilisées. Par exemple, nous savons que Lacan a emprunté aux cours de linguistique générale donnés par Ferdinand de Saussure (1857-1913) entre 1907 et 1911 un grand nombre de termes linguistiques qui ont pris dans son oeuvre une importance théorique considérable. Sans ces sources, le lecteur risque non seulement de méconnaître le sens original de ces termes mais aussi de ne pas savoir si Lacan a voulu respecter les vues de Saussure ou s'il a voulu en faire un usage tout à fait personnel.

Dans cette perspective, l'objet de ma thèse consiste à mieux comprendre la terminologie linguistique lacanienne en partant non pas de Lacan, mais de la théorie linguistique telle que définie par Saussure. Une telle approche est justifiée par le fait que trop souvent certains commentateurs de Lacan ont défini les termes saussuriens à partir de notions lacaniennes, de sorte que l'influence de Saussure au sein de la théorie lacanienne devenait impossible à mesurer.

## INTRODUCTION GENERALE

Les Ecrits de Jacques Lacan (1901-1981) furent publiés en 1966 et depuis n'ont cessé de susciter chez quantité d'auteurs des conflits d'interprétation. Au centre du débat nous retrouvons la formule lacanienne selon laquelle l'inconscient est structuré comme un 'langage'. Ce lien par lequel Lacan veut rapprocher les sciences de la psychanalyse à celles de la linguistique n'a pas, jusqu'à date, permis aux linguistes et aux psychanalystes d'établir de consensus. Les tentatives d'interprétation, tant d'un côté que de l'autre n'ont abouti qu'à créer une impasse entre les linguistes qui crient à un usage arbitraire de Saussure et refusent d'emblée toute comparaison entre les deux auteurs (Mounin 1977: 10), et les psychanalystes qui voient dans l'oeuvre de Lacan la "poursuite d'une analyse" (Juranville 1984: 47) de la linguistique de Saussure.

Avant Lacan, rien ne laissait présager un quelconque rapprochement entre les deux disciplines. Cependant la position lacanienne d'un inconscient structuré comme un 'langage' eut comme effet de remettre en question ce rapprochement. Elle pose tant d'un côté que de l'autre le même problème, à savoir ce que Lacan a voulu faire en utilisant la terminologie de Saussure. On se pose encore la question si Lacan a voulu établir un lien entre

linguistique et psychanalyse, ou une 'linguistique'<sup>1</sup> propre à la psychanalyse.

Cette question est d'autant plus importante que Lacan a eu recours à l'emploi systématique d'un certain nombre de termes linguistiques formant chez Saussure l'ensemble d'une théorie originale du 'langage'. De cet ensemble on retrouve dans l'oeuvre de Lacan les termes suivants: 'signe', 'signifiant', 'signifié', 'langage', 'parole', 'synchronie' et 'diachronie'. Lacan a utilisé ces termes en plus d'un certain nombre de termes empruntés à d'autres auteurs, notamment de Roman Jakobson, dans le but de définir la 'structure' de l'inconscient, c'est-à-dire son propre système du 'langage'. Notre question comprend donc non seulement le motif de l'emploi des différents termes empruntés à Saussure mais aussi la raison de l'élaboration d'un système de 'langage' défini par Lacan à partir du concept de 'langage' chez Saussure.

On ne peut douter de l'importance que Lacan a accordé aux écrits saussuriens dans l'évolution de sa pensée. Non seulement utilise-t-il ses termes, mais il insiste sur la contribution essentielle de la linguistique saussurienne à la psychanalyse. Lacan nous dit dans ses Ecrits de lire Saussure si nous voulons comprendre la nature du 'langage' inconscient:

le langage est un ordre que des lois constituent, desquelles nous pourrions apprendre au moins ce qu'elles excluent. Par exemple que le langage, c'est

---

<sup>1</sup> Notons que plus tard, en 1972, Lacan avait employé le terme 'linguisterie' pour définir sa 'linguistique' de l'inconscient (S XX 20).

différent de l'expression naturelle et que ce n'est pas non plus un code [...] Si vous voulez en savoir plus, lisez Saussure (CF 414-415).

Les raisons évoquées ci-haut, à savoir que Lacan, utilise intégralement et régulièrement la terminologie saussurienne, utilise l'ensemble de la linguistique saussurienne comme modèle à sa théorie du 'langage' et cite amplement Saussure en évoquant l'importance de ses contributions théoriques pour la psychanalyse et en particulier pour sa théorie du 'langage', justifient, à mon avis, une étude détaillée de ce que Lacan a réellement voulu dire en se réclamant de l'oeuvre de Saussure.

A cet effet, l'objet de ma thèse consiste à savoir dans quelle mesure Saussure a contribué, sur le plan théorique, à la notion de 'langage' chez Lacan. La question ainsi formulée nous permettra de démarrer à partir du point de vue saussurien et de mieux opposer les deux auteurs tout en évitant de définir la pensée de l'un à partir de celle de l'autre.

Étant donné que Lacan a utilisé le concept de 'langage' avant d'avoir utilisé la terminologie et les notions théoriques de Saussure, mon plan de travail consistera à donner d'abord un aperçu du concept de 'langage' chez Lacan précédant l'influence saussurienne. Une attention particulière sera donnée aux différentes sources, cliniques, culturelles et bibliographiques que Lacan a utilisées dans le but de formuler ce premier modèle de sa théorie du 'langage'. La présentation de cet aperçu m'apparaît nécessaire étant donné son influence déterminante sur sa conception du 'langage' développée ultérieurement avec l'usage

de la terminologie et des notions théoriques de Saussure. D'autant plus la compréhension des premiers concepts lacaniens du 'langage' nous permettra de mieux distinguer la pensée de Lacan de celle de Saussure.

Cette introduction sera suivie d'une définition et d'une comparaison des termes et des concepts théoriques utilisés chez Saussure et chez Lacan, pendant l'influence saussurienne. Afin de faciliter la lecture, les termes utilisés par les deux auteurs seront répartis en trois groupes. Dans le premier groupe les termes 'langage', 'langue' et 'parole' seront définis individuellement chez Saussure, puis chez Lacan; dans le deuxième, seront définis 'synchronie' et 'diachronie'; et dans le troisième, 'signe', 'signifiant' et 'signifié'.

Il convient à ce point-ci de mentionner les difficultés et les limites de ma thèse. Soulignons d'abord le style de Lacan; sa terminologie hermétique, ses néologismes, ses prouesses syntaxiques et l'absence notable de références rendent son interprétation difficile. Tout ceci est en partie attribuable à son personnage excentrique et farfelu, mais aussi au fait qu'en grande partie son oeuvre ait été présentée oralement. Nous le savons, Lacan était un magicien de la parole, un séducteur de son audience. Les allures colorées de cette parole rendent d'autant plus difficile une comparaison avec le style rigoureux d'un Ferdinand de Saussure.

En deuxième lieu, les ambiguïtés que l'on retrouve dans ses définitions laissent souvent le lecteur confus. Par exemple,

lorsque Lacan définit le terme 'diachronie', il le situe tantôt dans l'ordre du 'signifiant', tantôt dans l'ordre du 'signifié'. Ces ambiguïtés seront relevées parce qu'elles limitent forcément la qualité d'une comparaison avec les mêmes termes employés par Saussure.

Etant donné l'ampleur et la diversité de l'oeuvre de Lacan, mon étude ne recouvrira pas forcément la totalité de ses travaux. Mon travail se limitera d'abord à l'époque où Lacan a formulé une esquisse de sa théorie du 'langage', soit à partir de sa thèse de doctorat publiée en 1932, jusqu'en 1952, puis s'étendra à l'époque de la consolidation de sa théorie du 'langage' avec l'emploi des concepts théoriques et des termes de Saussure, soit à partir de 1953, date de son Discours de Rome, jusqu'en 1960.

En dernier lieu, soulignons que tout rapprochement sur le plan théorique entre Saussure et Lacan portera certains à soulever la question de l'application des sciences des faits de langage comme modèle théorique aux sciences humaines et en l'occurrence, à la psychanalyse.

A ce sujet, Lacan s'explique: trop longtemps, selon lui, depuis les sciences positives, le point de vue expérimental a servi de modèle théorique tant aux sciences humaines en général qu'à la psychanalyse. Or pour lui, les sciences des faits de langage conviennent mieux comme modèle à l'étude des sciences de l'homme:

Cette notion [d'une science véritable] s'est dégradée, on le sait, dans le renversement positiviste qui, en plaçant les sciences de l'homme au couronnement de l'édifice des sciences expérimentales, les y subordonne

en réalité. [...] Mais aujourd'hui [1953] les sciences conjecturales retrouvant la notion de la science de toujours, nous obligent à réviser la classification des sciences que nous tenons du XIXe siècle, [...] La linguistique peut ici nous servir de guide (FCPL 284).

Pour Lacan, l'objet principal de sa démarche est justement de dénoncer les sciences expérimentales dans le champ de la psychanalyse et de les remplacer par les sciences dites 'conjecturales' dont le modèle est, dit-il la linguistique saussurienne.

La présente étude, par rapport à cette question, se limite à rapprocher et à contraster les modèles théoriques de Saussure et de Lacan. La question n'est pas de savoir si on peut appliquer un modèle théorique à l'autre mais de savoir combien et comment les deux modèles diffèrent. La question épistémologique de l'application des sciences de faits de langage aux sciences de l'homme se situe par conséquent en dehors du contexte de cette étude.

Pour ce qui est de Saussure, j'ai préféré utiliser, comme source, le Cours de linguistique générale, édition critique de Engler (1968) au texte rédigé et publié par Charles Bally et Albert Sechehaye (1916). On considère que l'édition critique de Engler, rédigée à partir des notes des étudiants de l'auteur genevois se rapproche le mieux de ce que Saussure a voulu dire. Cependant, les références au texte de Bally et Sechehaye seront ajoutées, dans la mesure du possible, aux citations tirées de l'édition critique de Engler étant donné que ce texte est plus

facilement accessible et sert encore aujourd'hui comme référence à la pensée saussurienne.

## 1.0 INTRODUCTION A LA NOTION DE 'LANGAGE' CHEZ LACAN AVANT SON UTILISATION DES CONCEPTS THEORIQUES ET DES TERMES DE SAUSSURE.

Avant son Discours de Rome, prononcé en 1953 et date à laquelle il utilise pour la première fois la terminologie et les concepts théoriques de Saussure, Lacan avait déjà produit les grandes lignes de sa notion d'un 'langage' inconscient. Sensibilisé par le 'langage' des psychotiques pendant ses études en médecine, puis fortement influencé pas les différents courants littéraires, linguistiques et philosophiques de son époque, Lacan développa une théorie du 'langage' dont la portée persiste dans ses textes bien après l'introduction de la pensée de Saussure.

Jacques Lacan commence ses études en médecine à Paris en 1926. C'est l'époque où, dès 1925, la psychanalyse fait son implantation en France, timidement d'abord par la voie littéraire. Dans le même domaine, en 1919, l'apparition de la revue Littérature, sous la rédaction de Philippe Soupault et d'André Breton, déclenche les débuts du mouvement surréaliste. Selon Roudinesco (1986: 125), Lacan, pendant ses études médicales, aime fréquenter le groupe surréaliste; il se lie d'amitié en particulier avec René Crevel, rencontre André Breton et s'entretient même avec Salvador Dali.

Depuis 1919, les surréalistes, avec André Breton et Aragon en particulier, s'étaient intéressé au domaine de l'inconscient, notamment par l'étude de l'hystérie et de la folie. Cette curiosité était attribuable au fait que selon eux les mécanismes

de l'inconscient étaient irréductibles à la raison et primaient sur elle. Pour faciliter son travail, André Breton avait développé l'exercice de l'écriture automatique qui, selon lui, facilitait l'exploration de la pensée authentique, c'est-à-dire cet aspect de la pensée prenant ses racines dans l'inconscient.

Lacan retient deux choses des surréalistes. D'abord la primauté de l'inconscient exerçant son contrôle sur la pensée. Deuxièmement, le fait que les activités de l'inconscient peuvent se manifester par une 'écriture automatique'. Ces deux observations ont probablement aidé Lacan à s'orienter très tôt, avant ses premières lectures dans le domaine des sciences du langage, vers la notion d'un 'langage' inconscient. Cette notion se concrétisera un peu plus tard au cours de son apprentissage clinique avec Gaëtan Gatian de Clérambault (1872-1934).

Le moment décisif où Lacan prend résolument intérêt au 'langage de l'inconscient' est en 1932, date à laquelle il entreprend ses cours cliniques sous la direction de Clérambault. Pendant son cours de médecine, nul autre que cet illustre pionnier de la psychiatrie n'exercera autant d'influence sur le jeune étudiant. Lacan en dira qu'il fut son "seul maître en psychiatrie" (E 65).

Lacan retient de Clérambault l'intérêt de ce dernier pour les délires; car si Freud avait commencé ses travaux dans le domaine de la psychanalyse par l'étude clinique des comportements hystériques. Lacan lui, entrera sur la même scène par l'étude de la paranoïa.

Dès 1931, peu de temps après son cours de médecine, Lacan publie en collaboration avec J. Lévy-Valensi et P. Migault, un article sur les incohérences du langage écrit d'un patient délirant (PP 365). Déjà il tente de formuler une théorie du 'langage' du sujet délirant en s'inspirant du syndrome de l'automatisme mental illustré précédemment par Clérambault.

Henri Ey, dans son Manuel de psychiatrie, décrit le syndrome de l'automatisme mental comme suit:

C'est ainsi que le syndrome d'automatisme mental est centré sur la production spontanée, involontaire et en quelque sorte «mécanique» d'impressions, d'idées, de souvenirs qui s'imposent à la conscience du sujet malgré lui, et pour ainsi dire en dehors de lui quoique au centre de lui-même (Ey 1967: 116).

Le syndrome d'automatisme mental, dont la cause, selon Clérambault, est de nature organique, réunit toutes les variétés d'hallucinations psychosensorielles: visuelles, de l'ouïe, olfactives, gustatives, etc. A ces différents types d'automatismes il ajoute celui de l'automatisme des 'paroles' et du 'langage intérieur' (Ey 1967: 116). Lacan retient ce dernier type d'automatisme, lequel s'impose sur le sujet, en particulier, selon lui, sur ses activités intellectuelles.

En 1932, Lacan publie sa thèse de doctorat en médecine: De la psychose paranoïaque dans ses rapports avec la personnalité. Il retient le caractère d'imposition sur la pensée du syndrome de l'automatisme mental, mais rejette la thèse d'un déficit organique de l'intellect chez le sujet délirant. Il propose au lieu l'idée d'un 'sens' du délire (PP 252-253); les préoccupations morbides du sujet délirant ne sont plus le

résultat d'un dérèglement physiologique des fonctions logiques du cerveau, comme chez Clérambault, mais l'effet d'une organisation 'structurée' et 'prélogique' s'imposant sur ses activités intellectuelles (PP 252-253).

C'est à ce point-ci que débute la théorie du 'langage' de Lacan. Pour lui ces phénomènes verbaux hallucinatoires sont la manifestation de "structures conceptuelles pré-logiques" (PP 350) inconscientes dont l'organisation interne n'entretient aucun lien avec celle des énoncés conscients. Dans un article publié en 1933, il écrit:

Pourquoi, comme nous l'avons indiqué plus haut, la structure des représentations morbides ne serait-elle pas dans les psychoses simplement autre que dans la normale? Blondel, dans son livre d'une rare prudence intellectuelle, a bien mis en valeur ce fait: la conscience morbide apparaît comme d'une structure radicalement différente de la conscience normale: c'est ce qui doit, selon lui, nous mettre en garde contre toute tentative de compréhension hasardée. Mais, pour autant, ne pouvons-nous trancher que la conscience morbide ne soit qu'une forme appauvrie de la conscience normale. Notre auteur y voit au contraire une représentation du monde plus indifférenciée, c'est à dire plus directement unitive avec le rythme du réel, plus immédiatement issue aussi des rapports vitaux du moi, mais par là même asociale et incommunicable. (PP 287)

Dans son article de 1936, Au delà du «Principe de la réalité», Lacan définit le 'langage' comme étant l'élément matériel de la 'langue' et l'oppose au processus de la pensée (PR 82). Nous trouvons cette distinction dans son commentaire de la technique dite 'd'association libre' (v. Laplanche et Pontalis 1967: 228) et utilisée en psychanalyse. Cette méthode consiste, pour le patient, à exprimer toute pensée sans discrimination et à

favoriser l'apparition de contresens tels que le lapsus, les pressentiments, les fantasmes ou les délires:

Le donné de cette expérience [de l'association libre] est d'abord du langage, un langage, c'est-à-dire un signe. De ce qu'il signifie, combien complexe est le problème, quand le psychologue le rapporte au sujet de la connaissance, c'est-à-dire à la pensée du sujet. Quel rapport entre celle-ci et le langage? N'est-elle qu'un langage, mais secret, ou n'est-il que l'expression d'une pensée pure, informulée? Où trouver la mesure commune aux deux termes de ce problème, c'est-à-dire l'unité dont le langage est le signe? Est-elle contenue dans le mot : le nom, le verbe ou bien l'adverbe? Dans l'épaisseur de son histoire? Pourquoi pas dans les mécanismes qui le forment phonétiquement?  
(PR 82)

Cette citation mérite que nous nous y arrêtions puisqu'elle contient une ébauche de ce que sera plus tard la théorie du 'langage' chez Lacan. Ce dernier distingue d'abord le 'langage' de la 'pensée'; on ne peut pas dire que le 'langage' consiste uniquement en l'expression de la 'pensée', ni peut-on affirmer que la 'pensée' se résume à la fonction du 'langage'. Il propose ensuite que la mesure commune à 'langage' et 'pensée' peut se retrouver dans les mécanismes phonétiques du 'langage'.

Dans l'article mentionné ci-haut, nous ne trouvons aucune référence Saussure, dont le Cours de linguistique générale avait été publié en 1916. Lacan se contente de spécifier que le débat "des mécanismes qui forment phonétiquement le langage" (PR 82) engage entre autres, philosophes, linguistes et psychophysiciens, sans citer d'auteurs.

Nous nous heurtons à ce point-ci au problème des sources bibliographiques de Lacan. L'opposition entre 'langage' comme élément matériel de la 'langue' et 'pensée' (PR 82) nous fait

certes penser à la distinction entre 'image acoustique' et 'concept' que nous retrouvons chez Saussure. Cependant, le fait que Lacan ait rassemblé ses idées autour "des mécanismes qui forment le langage phonétiquement" (PR 82), sans référer à Saussure, suggère qu'il se soit plus directement inspiré des courants intellectuels de l'époque en matière de phonologie.<sup>2</sup>

D'autant plus, les travaux de Lacan durant la période d'avant 1953 s'inspirent de sources bibliographiques étrangères à Saussure. Parmi les quelques auteurs que Lacan cite dans ses textes d'avant 1953, mentionnons les noms de deux auteurs français qui ont exercé sur Lacan une influence considérable: Henri Delacroix (1873-1937) et Emile Meyerson (1859-1933).

Psychologue et philosophe français, Delacroix publie Le Langage et la pensée (1924) dans lequel il interprète entre autres la pensée de Saussure. Si Delacroix est d'abord cité dans la thèse de doctorat (1932) de Lacan, son influence se fait le plus sentir dans son article Au delà du «Principe de la réalité» (1936). Par exemple, nous y voyons que Lacan emprunte à Delacroix une analyse des changements de la "matière du langage"<sup>3</sup> avec le facteur du temps (Delacroix 1930: 154). Fait surprenant, car Lacan fera de même, Delacroix se sert non seulement des concepts

---

<sup>2</sup> Bien qu'elle tire ses origines de précurseurs tels que Ferdinand de Saussure, ou Beaudoin de Courtenay, la phonologie est née vers la fin des années vingt avec Edward Sapir (1884-1939) et Leonard Bloomfield (1887-1949) aux Etats-Unis, et avec le Cercle linguistique de Prague avec Roman Jakobson (1896-1982) et Nicolas Troubetzkoy (1890-1938).

<sup>3</sup> Remarquons qu'à l'instar de Lacan, Delacroix substitue au terme 'langue' de Saussure le terme 'langage'.

théoriques de Saussure (ibid., p. 144) mais aussi de Hegel (p. 142) dans le but d'étudier les changements phonétiques du 'langage' dans le temps. D'autant plus nous retrouvons chez Delacroix une allusion au 'lapsus' comme cause possible des changements phonétiques opérés à l'intérieur du 'langage':

Ces changements phonétiques [...] ne sont-ils pas autre chose que des lapsus consolidés par la tradition, des méprises collectives et durables? [...] Le lapsus dénonce les points de moindre résistance d'un système linguistique; il est un symptôme. (Delacroix 1930, 170)

Lacan s'est certainement inspiré de ce texte pour formuler sa distinction entre 'langage' et 'pensée', avec les mêmes termes et concepts utilisés par Delacroix (PR 82). Nous retrouvons chez le même auteur quantités de notions qui seront reprises plus tard par Lacan. Par exemple Delacroix situe le concept de 'langue', non sans avoir cité Saussure, comme "cas particulier des institutions symboliques" (Delacroix 1930: 53). Or nous savons que chez Lacan, le 'langage' appartient à l'ordre du symbolique (FCPL 276).

Dans le même article, Lacan cite également Meyerson. D'origine polonaise, ce savant et philosophe français publie deux ouvrages tardifs: Identité et réalité (1908), et Du cheminement de la pensée (1931). Dans le livre de 1931, Meyerson consacre un chapitre sur le langage et la pensée (Meyerson 1931: 524-573) duquel Lacan s'inspire fortement.

Citons quelques passages de Meyerson qui nous rappelleront certaines idées chères à Lacan et utilisées dans sa théorie du 'langage'. Meyerson discute entre autres des rapports

mathématiques entre 'l'imaginaire', le 'réel' et le 'symbole' (Meyerson 1931: 378-393), notions empruntées au mathématicien allemand Hermann Hankel (1839-1873). Pour Meyerson, un 'nombre imaginaire' est "l'indication d'une opération impossible à effectuer dans le domaine du réel" (ibid. p. 377). Par exemple le nombre  $\sqrt{-1}$  est "imaginaire" parce qu'il est l'indication d'une opération impossible à effectuer dans le 'réel' (p. 377). Plus loin il précise que le 'réel' est 'le réel perçu'; sont réels les nombres et les opérations 'perceptibles' (p. 382). Le 'symbole' par contre, permet l'utilisation d'un 'nombre imaginaire' dans le domaine des opérations perceptibles; une fois inséré dans le 'réel', le 'nombre imaginaire' devient 'concept'. Par exemple, le 'nombre imaginaire'  $\sqrt{-1}$  devient 'concept' si on le représente par le 'symbole'  $\sqrt{-1}$  pris comme trait perceptible. Meyerson souligne (p. 389) que la transformation du 'nombre imaginaire' en 'concept' ne peut s'effectuer que partiellement.

Non seulement trouvons-nous dans ce chapitre l'origine des concepts lacaniens de 'imaginaire', 'réel' et 'symbolique' qui paraîtront en 1936, dans sa communication, reprise en 1945, du Stade du miroir (StM 93) mais également certaines des données essentielles qui serviront chez Lacan à l'élaboration de sa dialectique du 'langage' (v. SSDD 799-801).

Autre fait intéressant, nous retrouvons chez Meyerson les notions de 'déplacement' (1931: 396) et de 'métaphore' (p. 399). La 'métaphore' est la transposition d'un 'nombre imaginaire' en un 'concept', et le 'déplacement', le principe de toute opération

qui vise le principe de l'identité. Ainsi, dans  $5 + 7 = 12$ , la différence entre les deux côtés du signe d'égalité ne dépend que d'un déplacement des unités. Cependant, il ne peut y avoir entre les deux côtés qu'identité partielle, et c'est pourquoi Meyerson conclut que le 'symbole' ne maintient qu'une identité partielle avec le 'réel' (1931: 399).

La notion d'identité partielle du 'symbole' avec le 'réel' sera reprise plus tard par Lacan dans sa dialectique du 'langage' (SSDD 798). C'est à l'intérieur de cette dialectique que le 'signifiant' comme manifestation du moment symbolique agira comme indicateur du 'réel' (SSDD 800). En d'autres mots, le 'signifiant' n'arrivera que toujours partiellement à agir comme le représentant du 'réel'.

La question de la dialectique prend dans la théorie du 'langage' de Lacan une importance considérable. Or, bien avant ses premières références directes à Saussure, Lacan insère à l'intérieur de sa théorie du 'langage' un ordre dialectique (PR 76/SM 98). Cette influence provient des cours donnés durant cette période par Alexandre Kojève (1902-1968).

De 1933 à 1939, Kojève donne à Paris ses cours d'introduction à l'oeuvre de Hegel et auxquels Lacan et plusieurs intellectuels de l'époque assisteront, notamment Georges Bataille (1867-1962), Raymond Aron (1905-1983), et Maurice Merleau-Ponty (1908-1961). Bien que l'enseignement philosophique de Kojève n'ait rien en commun avec les sciences linguistiques de Saussure, son enseignement fournira à Lacan la matière première nécessaire

pour l'insertion de sa théorie du 'langage' à l'intérieur d'une dialectique du sujet (v. SSDD 804-807).

Lacan a été fortement influencé par Kojève, bien qu'il ne l'ait jamais cité dans ses Ecrits. Il ne s'agit pas ici de reprendre l'enseignement de Kojève mais de souligner d'abord les nombreux termes que Lacan a emprunté à Kojève pour formuler sa théorie du 'langage'. Parmi les plus importants nous retrouvons ceux de 'Désir' (Kojève 1947: 52), 'désir de reconnaissance' (ibid.), 'l'Autre' (p. 51) et 'l'être négatif' (p. 52).

C'est à partir de l'enseignement de Kojève que Lacan aborde l'idée du 'sujet' posé comme 'désir négateur' (Kojève 1947: 12) qui, pour devenir conscience de soi, doit accéder non pas au 'désir' d'un objet naturel mais à un autre 'désir'. Le 'sujet conscient de soi' est contraint à devenir 'désir' d'un 'désir' (ibid.). Chez Lacan le 'sujet' posé comme 'désir' deviendra le 'sujet' comme 'signifiant', et le 'sujet' posé comme 'désir' à la deuxième puissance, le 'sujet' du 'signifié' (SSDD 800).

## 2.0 DEFINITION ET COMPARAISON DES CONCEPTS THEORIQUES ET DES TERMES CHEZ SAUSSURE ET CHEZ LACAN

En juillet 1953, Lacan prononce à Rome, au congrès des psychanalystes de langue française, un rapport sur la Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse ou le Discours de Rome. Ce rapport dans lequel il utilise pour la première fois la terminologie de Saussure, sans toutefois le citer, ne consiste pas en une simple communication scientifique mais en un nouvel engagement pour Lacan tant sur le plan théorique que sur le plan politique.

Jusqu'à cette époque, Lacan était membre de la Société psychanalytique de Paris (SPP), le plus important groupe français de psychanalystes, fondé en 1926. En 1952 débutent des dissensions à l'intérieur du groupe; la société s'oppose aux idées théoriques de Lacan, jugées déviationnistes, et en particulier à sa méthode psychothérapeutique dite de 'séances courtes' (Roudinesco 1986: 248). En juin 1953, Lacan, alors président, démissionne de la SPP et forme avec Daniel Lagache (1903-1972) un nouveau groupe, la Société française de psychanalyse ou la SFP (v. Roudinesco, pp. 248-265 pour des détails). Ce nouveau groupe, par son radicalisme, n'est pas accepté à l'intérieur de l'International Psychoanalytic Association (IPA), organisme mondial regroupant les différentes sociétés nationales de psychanalyse. Cette opposition au groupe de Lacan est animée entre autres par le président de l'IPA, Heinz

Hartmann, l'un des principaux fondateurs de l'école de la 'ego psychology' (Roudinesco pp 328-368).

Dans son Discours de Rome, Lacan se voit donc obligé de préciser sa position sur le plan théorique non seulement vis-à-vis la SPP mais aussi vis-à-vis l'IPA. Son texte servira à dénoncer la méthode américaine de la 'ego psychology' et à prendre position contre la SPP.

Cette situation politique peut expliquer le contenu audacieux de son texte de 1953. Lacan désire s'illustrer, choquer et se créer une place à part. Pour ce faire il innove en définissant les grandes lignes de sa pensée en s'autorisant de la méthode structuraliste de Claude Lévi-Strauss (né en 1908) et de la terminologie linguistique de Saussure. Il parvient ainsi à opposer les sciences dites 'conjecturales' que l'on retrouve, selon lui, en linguistique, à l'approche expérimentale de la 'ego psychology' et aux positions traditionalistes de la SPP (FCPL 284).

Selon Roudinesco (p. 158), Lacan aurait eut connaissance de l'oeuvre de Saussure par l'entremise de Claude Lévi-Strauss quelques temps avant le Discours de Rome, vers la fin des années quarante. Cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable que Lacan, dans le Discours de Rome, a utilisé pour la première fois la terminologie et les concepts théoriques de Saussure sans citer ce dernier mais en se référant à Lévi-Strauss (FCPL 285).

Dès 1951, Lacan travaille avec Lévi-Strauss, le linguiste Emile Benveniste (1902-1976) et Georges Guilbaud, un

mathématicien, pour étudier les rapports entre sciences humaines et mathématiques (Roudinesco, p. 564). En 1953, dans le Discours de Rome, il utilise pour la première fois le terme 'signifiant' en le comparant à ce que le 'don' représentait pour les sociétés mythologiques (FCPL 272). Cette définition du 'signifiant' fut tirée de l'Introduction à l'oeuvre de M. Mauss que l'on retrouve dans le livre de Marcel Mauss (1873-1950) Sociologie et anthropologie (1950).

Entre 1953 et 1955, Lacan utilise surtout les notions structuralistes de Lévi-Strauss et alterne dans ses textes entre l'emploi des termes 'signifiant' et 'symbole'. Ceci est d'autant plus remarquable que dans son Séminaire intitulé la Lettre volée et prononcé en 1955, Lacan se sert uniquement du terme 'symbole', alors qu'en 1966, à l'époque où il cite surtout Saussure, il reprend le même texte dans ses Ecrits, en remplaçant cette fois-ci le terme 'symbole' par celui de 'signifiant'.

Bien que Lacan n'ait jamais établi de comparaison rigoureuse entre les concepts théoriques empruntés à Saussure et l'usage qu'il en a fait, la période entre les années 1956 et 1957 marque son point de rapprochement le plus important avec Saussure. Cette période se caractérise d'abord par une formulation de sa théorie du 'langage' au moyen d'une utilisation quasiment exclusive de la terminologie saussurienne et par l'application d'une révision personnelle des concepts théoriques de Saussure. Lacan ne donne pas à cette époque de définitions détaillées des concepts théoriques de Saussure. Ses concepts sont plutôt utilisés pour

être démontés puis réassemblés différemment. Lacan détache par exemple le rapport du 'signifié' et du 'signifiant' saussurien pour attribuer au 'signifiant' son autonomie et sa primauté sur le 'signifié'. Par conséquent, l'étude de la définition des termes lacaniens empruntés à Saussure s'effectuera en grande partie au moyen des textes publiés au milieu des années cinquante.

### 1.1 Les concepts de 'langage', 'langue' et 'parole'

Si l'une des contributions les plus essentielles à la linguistique a été, pour Saussure, la distinction entre les concepts de 'langue' et de 'parole', nous ne retrouvons pas chez Lacan une hypothèse semblable. Certes Lacan a établi à un moment une opposition entre 'discours' et 'langue' (S III, 66) qui nous fait penser à celle de Saussure. Cependant la distinction la plus utilisée dans son modèle théorique est celle de 'langage' et 'parole'. Etant donné que Lacan a très peu utilisé le terme 'langue' dans sa théorie du 'langage', les définitions des termes empruntés par Lacan se limiteront surtout aux notions de 'langage' et 'parole'.

#### 1.1.1 Saussure

Chez Saussure, les termes 'langage', 'langue' et 'parole' sont liés de telle sorte que l'un ne saurait se concevoir sans le

concours des deux autres. Saussure s'explique sur ce point en demandant si, dans le domaine de la linguistique, il y a une "chose naturellement donnée"<sup>4</sup> (CLG/E 129 N9.1; CLG 23). Autrement dit, trouvons-nous dans ce domaine un 'objet concret' (CLG/E 123 D5; CLG 23). Il nous répond qu'en linguistique on ne peut pas étudier une 'chose' à partir de différents points de vue puisque que c'est "le point de vue qui FAIT la chose" (CLG/E 131 N9.2; CLG 23). Il y a d'abord "des points de vue à l'aide desquels on crée les choses" (CLG/E 131 N 9.2; CLG 23). Il n'y a pas de chose qui soit mais "un genre de rapport que nous établissons" (CLG/E 131 N 9.2; CLG 23).

C'est avec cet esprit que Saussure distingue le 'langage' de la 'langue'. Le langage, du point de vue de la langue, est un:

phénomène [...] complexe, multiforme et hétéroclite, [...] à cheval sur plusieurs domaines (physique, physiologique, psychique) [...] On ne sait comment lui conférer l'unité. (CLG/E 161 D 172; CLG 25)

Le langage forme "un ensemble inclassable" CLG/E 133 N 22.1; CLG 23). Son domaine est tellement vaste qu'il est impossible de le saisir d'emblée. Saussure précise que 'langage' comprend à la fois 'langue' et 'parole' (CLG/E 1282 D 223; CLG 112). Il peut aussi être considéré à partir de plusieurs points de vue, par exemple du côté social ou individuel (CLG/E 161 III C 263; CLG 25).

---

<sup>4</sup> Dans ces citations tirées du CLG/E, je souligne les caractères imprimés en italiques, c'est-à-dire soulignés à la source. Les caractères mis en relief par Engler et qui marquent les passages que Bally et Sechehaye ont incorporés dans leur édition de 1916 ne sont pas soulignés.

La 'faculté du langage' se distingue de 'langage' en étant une faculté relevant de l'individu, et de nature organique: "Cette faculté nous est donnée d'abord par des organes, et puis par le jeu que nous pouvons obtenir d'eux." (CLG/E 159 III C 12; CLG 25). C'est une faculté "d'association et de coordination" (LTS 24).

Bien que 'faculté du langage' et 'parole' soient deux phénomènes relevant de l'individu, Saussure établit une distinction très nette entre les deux termes. "Par la parole on désigne l'acte (c'est moi qui souligne: PC) de l'individu réalisant sa faculté au moyen de la convention sociale qui est la langue" (CLG/E 160 II R 6; CLG 25). De son côté la 'faculté du langage': "n'est qu'une puissance (c'est moi qui souligne: PC), faculté, l'organisation prête pour parler" (CLG/E 155 II R 5; CLG 25).

Par ailleurs, la 'langue' est "un tout séparable" (CLG/E 162 III C 263; CLG 25), un "tout en soi" (CLG/E 162 D 172; CLG 25). Elle demeure cependant une "partie déterminée du langage" (CLG/E 162 D 172; CLG 25): "[...] sans que le langage soit classable, on aura un ordre intérieur dans le langage en y faisant tout dépendre de la langue" (CLG/E 162 D 172; CLG 25). Si la 'langue' forme un tout à l'intérieur du 'langage', c'est d'abord parce que sa nature relève d'une convention sociale: "La langue est absolument sociale" (CLG/E 155 G 1.1 b; CLG 25) et "l'individu laissé à lui-même n'arrivera jamais à la langue" (CLG/E 155 B 3; CLG 25).

Si nous partons du développement tel que proposé dans le Cours de linguistique générale, Saussure nous introduit à la distinction langue/parole par la description du 'circuit de la parole' (CLG/E 195 D 174; CLG 27). Dans ce circuit, nous retrouvons des éléments de nature diverse: les parties physiques (ondes sonores), les parties physiologiques (phonation et audition) et les parties psychiques (compréhension et interprétation, codage/décodage). Dans les parties psychiques Saussure identifie une partie exécutive et une partie réceptive (CLG/E 211 D 176; CLG 29).

Etant donné que la 'langue' est déposée dans l'individu comme dépôt du fait social, nous comprenons pourquoi Saussure la situe non pas dans la partie exécutive mais dans la partie réceptive, c'est-à-dire là où elle pourra servir à la partie exécutive (CLG/E 229 D 177; CLG 30). C'est pourquoi ce fait social est une convention (CLG/E 174 II R 6; CLG 25), il échappe à l'exécution (CLG/E 228 D 177; CLG 30), au mouvement (CLG/E 268 S 26; CLG 32) et à la volonté (CLG/E 312 II R 23; CLG 35). Par contre, dans la partie exécutive, se situe la 'parole' (CLG/E 228 D 177; CLG 30).

La 'parole' est exécution individuelle: "Par la parole on désigne l'acte de l'individu réalisant sa faculté au moyen de la convention sociale qui est la langue" (CLG/E 160 II R 6; CLG 25).

Pour mieux opposer le concept de 'parole' à celui de 'langue', Saussure compare la 'langue' à une oeuvre symphonique:

Langue comparable à oeuvre musicale: elle existe, si l'on veut, par somme des exécutions qui en sont faites;

mais n'atteignent pas l'oeuvre elle-même. Une symphonie est une réalité existante, sans ses exécutions (CLG/E 330 D 183; CLG 36).

Cet exemple illustre le rapport essentiel entre les notions de 'langue' et 'parole'. La 'langue' est une réalité en soi, formant un ensemble qui n'est pas atteint par l'exécution de la 'parole'. La 'parole' est exécution produite à base de la 'langue'; cette exécution est l'expression d'une partie de la 'langue'.

Ailleurs, Saussure précise que c'est l'union d'une idée avec un signe vocal qui fait la 'langue'. La 'parole', par contre, n'agit que sur le signe vocal; elle n'altère en aucune façon la 'langue' comme système:

Union d'idée avec un signe vocal suffit à constituer la langue. Ce qui est dévolu à l'individu, c'est l'exécution phonatoire. Image acoustique est plus fondamentale <et l'exécution interprète plus ou moins parfaitement cette image, d'où différences> (valeur d'une composition musicale ne dépend pas de plus ou moins bonne exécution). (CLG/E 331 D 6; CLG 36)

Pour Saussure la 'parole' n'est pas essentielle à la 'langue'; elle se compare à un appareil de télégraphie servant d'instrument physique à la transmission du code Morse. Quelque soit la nature de l'appareil, le code lui-même n'en sera jamais affecté (CLG/E 327 D 183; CLG 36). Cet exemple souligne combien 'langue' et 'parole' se situent dans des contextes différents; l'un est essentiel, l'autre est accessoire.

Si la 'parole' est accessoire, c'est qu'elle relève de l'acte individuel. Elle se manifeste toujours par des actes "individuels et momentanés" (CLG/E 359 D 208; CLG 38). Bien que l'on puisse additionner ces actes, ceux-ci demeurent toujours des

faits isolés les uns des autres; ils ne forment jamais un système. Cette formule est représentée de la façon suivante chez Saussure:  $1 + 1 + 1 + \dots = 1 + 1 + 1 + \dots$  (CLG/E 361 D 209; CLG 38). La 'langue', par contre, forme un ensemble duquel on ne peut pas isoler un élément des autres; elle est un "modèle collectif" (GLG/E 358 D 208; CLG 38) dont la somme des éléments représente un système. Saussure souligne ce caractère par la formule suivante:  $1 + 1 + 1 + 1 = 1$  (CLG/E 353 D 208; CLG 38). Le tableau qui suit nous fera apprécier la distinction:

<u>LANGUE</u>	<u>PAROLE</u>
passive	active
convention sociale	individuelle
essentielle	accessoire
réceptive	exécutrice

Bien que 'langue' et 'parole' soient distinctes, Saussure précise que les deux termes "se supposent l'un l'autre", (CLG/E 342 D 209; CLG 37). Cependant ces deux termes "sont si peu semblables de nature qu'ils appellent chacun leur théorie séparée" (CLG/E 341 III C 274; CLG 37).

Saussure se rend bien compte que le lien unissant les deux termes est complexe. Par exemple il dit que 'parole' a besoin de 'langue' pour s'exprimer (CLG/E 344 D 208; CLG 37), alors que 'langue' n'a pas besoin de 'parole' pour former un système. A ce sujet il précise qu'il n'y a pas de 'parole' collective; les

actes de 'parole' sont toujours individuels: "La parole y existe comme la somme de ce que disent les individus" (CLG/E 359 III C 308a; CLG 38 et SM 85, D 209). Au contraire, la langue est élaborée selon Saussure par "l'intelligence collective" (SM 85 D 209). D'un autre côté, la 'parole' ne peut faire abstraction de la langue parce que par la parole, il y a "usage individuel du code de langue selon la pensée individuelle" (CLG/E 246 J 151; CLG 30).

Cet état de chose a été interprété par Robert Godel (1957) de la façon suivante. Pour lui, la 'langue' fait abstraction de la 'parole' parce que la 'langue' n'est pas une somme de mots collectée par autant d'individus. Elle est avant tout un système. En ce sens, elle est totalement indépendante de la somme des mots évoquée par autant de paroles individuelles. Les actes de 'parole' de leur côté constituent une somme (SM 150-156).

Pour illustrer ce rapport il utilise l'exemple suivant: les sphères qui distinguent 'langue' et 'paroles' ne sont pas autonomes mais concentriques, la sphère de la 'parole' "contenant" celle de la 'langue'. Ainsi, la sphère de la 'parole' comprend celle de la 'langue' mais la sphère de la 'langue' ne comprend pas celle de la 'parole' (SM 150).

Pour résumer, Saussure définit chacun des termes mentionnés en partant du point de vue des deux autres. Si on peut dire que 'langage' = 'langue' + 'parole' (CLG/E 1282 D 223; CLG 112), il ne faut pas conclure à une simple juxtaposition des trois ensembles mais, comme l'observe Rudolf Engler un 'emboîtement'

complexe (LTS 31). Le 'langage' est multiforme et s'étend sur plusieurs domaines. La 'langue' est un instrument (LTS 31) établi au moyen d'une convention sociale. Nous la retrouvons dans la partie réceptive de l'individu comme dépôt social. La 'parole' est exécution individuelle permettant l'activation d'une partie du système qui est la 'langue'.

### 1.1.2 Lacan

Comme nous l'avons déjà mentionné, c'est dans son discours prononcé au congrès des Psychanalystes de langue française à Rome en 1953, Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse, que Lacan utilise pour la première fois la terminologie saussurienne formant apparemment un ensemble comprenant les termes suivants: 'langage', 'parole', 'langue', 'synchronie', 'diachronie', 'signe', 'signifiant' et 'signifié'. Cependant, des trois termes que nous venons de définir chez Saussure seulement deux, 'langage' et 'parole' retiennent chez Lacan une position prédominante et, un peu comme chez Saussure, sont étroitement liés.<sup>5</sup> Le terme 'langue', par contre, sera très peu utilisé par Lacan et ne prend pas une place importante dans l'ensemble de sa théorie du 'langage'.

---

<sup>5</sup> Voir FCPL 279-280, où Lacan décrit les trois paradoxes dans les rapports du 'sujet de la parole' au 'sujet du langage', à savoir les paradoxes de la psychose, de la névrose et de la civilisation scientifique. Voir aussi FCPL 298-299 où il discute de "l'antinomie immanente aux relations de la parole et du langage."

Chose curieuse que dans cette conférence, aucune référence n'est faite à Saussure. Lacan souligne pourtant l'importance de la linguistique de la façon suivante:

La linguistique peut ici nous servir de guide, puisque c'est là le rôle qu'elle tient en flèche de l'anthropologie contemporaine, et nous ne saurions y rester indifférent. (FCPL 284)

Néanmoins, l'absence du nom de Saussure suggère que Lacan, à ce moment-là, n'accordait à celui-ci qu'une importance secondaire. Par contre le nom de Lévi-Strauss apparaît régulièrement, en particulier lorsque Lacan réfère aux 'structures du langage':

N'est-il pas sensible qu'un Lévi-Strauss en suggérant l'implication des structures du langage et de cette part des lois sociales qui règle l'alliance et la parenté conquiert déjà le terrain même où Freud assoit l'inconscient? (FCPL 285)

Dans le Discours de Rome, Lacan donne plusieurs qualificatifs au 'langage' sans toutefois le définir clairement. Il parle du 'champ' (FCPL 242), de 'l'ensemble' (FCPL 274), de la 'structure' (FCPL 285) et des 'structurations' (FCPL 288) du 'langage'. Cependant la caractéristique fondamentale du 'langage' est qu'il soit formé de 'signifiants' liés à l'existence d'un ensemble et organisé avant toute expérience consciente du sujet:

Il en résulte que les effets particuliers de cet élément du langage [qu'est le signifiant] sont liés à l'existence de cet ensemble, antérieurement à sa liaison possible à toute expérience particulière du sujet. Et que considérer cette dernière liaison hors de toute référence à la première, consiste simplement à nier dans cet élément la fonction propre du langage. (FCPL 274)

Le 'langage' possède le caractère universel d'une langue mais sa 'forme' (cf. infra p. 30) est particulière au sujet:

Ce langage [...] a le caractère universel d'une langue qui se ferait entendre dans toutes les autres langues, mais en même temps, pour être le langage qui saisit le désir au point même où il s'humanise en se faisant reconnaître, il est absolument particulier au sujet. (FCPL 293-294)

Plus loin il donne, dans le même texte, une définition du 'langage' qui se rapproche de la linguistique de Saussure, en expliquant le concept de 'valeur' (CLG/E 1826 II R 37; CLG 155), un autre terme saussurien:

Car dans un langage les signes prennent leur valeur de leur relation les uns aux autres, dans le partage lexical des sémantèmes autant que dans l'usage positionnel, voire flexionnel, des morphèmes, contrastant avec la fixité du codage ici mis en jeu. (FCPL 297)

Lacan définit par la suite le rapport étroit entre 'langage' et la forme sous laquelle il s'exprime, c'est-à-dire la 'parole':

La forme sous laquelle le langage s'exprime, définit par elle-même la subjectivité. Il [l'auteur du discours] dit: «Tu iras par ici, et quand tu verras ceci, tu prendras par là». Autrement dit, il se réfère au discours de l'autre. Il est enveloppé comme tel dans la plus haute fonction de la parole, pour autant qu'elle engage son auteur en investissant son destinataire d'une réalité nouvelle, par exemple quand d'un: «Tu es ma femme», un sujet se scelle d'être l'homme du conjungo. (FCPL 298)

Retenons de ce passage l'interprétation suivante: pour Lacan la 'parole' est la forme du 'langage' donnant au sujet sa 'subjectivité'. Celle-ci est le résultat d'un rapport qui engage à la fois le sujet et son destinataire dans une 'réalité nouvelle'. Ainsi, le sujet n'a jamais une identité qui lui est propre mais plutôt, il acquiert au moyen de la 'parole' une position définie par le rapport qu'il entretient avec un autre.

Pour Lacan, c'est ce rapport qui est structuré comme un 'langage'.

Plus tard, dans ses conférences et textes qui suivront le Discours de Rome, Lacan ajoute des éléments nouveaux à sa théorie du 'langage'. Par exemple, dans son Séminaire III, prononcé en 1956, il précise que le 'langage' implique deux temps:

Tout langage implique un métalangage, il est déjà métalangage de son registre propre. C'est parce que tout langage est virtuellement à traduire qu'il implique métaphore et métalangage, le langage parlant du langage. Le transfert du signifié, tellement essentiel à la vie humaine, n'est possible qu'en raison de la structure du signifiant. Mettez-vous bien dans la tête que le langage est un système de cohérence positionnelle. Dans un deuxième temps, que ce système se reproduit à l'intérieur le lui-même avec une extraordinaire, et effrayante, fécondité. (S III 258)<sup>6</sup>

La dernière citation suggère que Lacan part d'une conception spatiale du 'langage' pour en arriver à une conception spatio-temporelle. Cet aspect temporel du 'langage' comprend, dans son premier temps, "un système de cohérence positionnelle", et dans son deuxième, la particularité de se reproduire à l'intérieur de lui-même, d'où l'implication d'un métalangage.

Bien que Lacan dise dans son Discours de Rome que le 'langage' ne soit composé que du 'signifiant', il suggère ailleurs que le 'langage' comprend à la fois le 'signifiant' et le 'signifié'. Dans son Séminaire I (1954) il affirme que "le fondement même de la structure du langage, c'est le signifiant,

---

<sup>6</sup> Ces notions de 'système de cohérence positionnelle' et de 'reproduction intérieure' seront traduites plus tard par les concepts respectifs de 'métonymie' et de 'métaphore' (cf. infra p. 72).

[...] et le signifié" (S I 290). Dans le Séminaires III (1955), Lacan répète la même formulation en incluant à l'intérieur du 'langage' le 'langage réel', à savoir le 'discours concret', le 'langage imaginaire', à savoir la 'signification', ou le 'signifié' et le 'langage symbolique', à savoir le 'matériel signifiant' (S III 65). Ailleurs, cependant, il situe le 'signifié' clairement en dehors du 'langage':

Le premier réseau, du signifiant, est la structure synchronique du matériel du langage en tant que chaque élément y prend son emploi exact d'être différent des autres; tel est le principe de répartition qui règle seul la fonction des éléments de la langue à ses différents niveaux, depuis le couple d'opposition phonématique jusqu'aux locutions composées dont c'est la tâche de la plus moderne recherche que de dégager les formes stables. Le second réseau, du signifié, est l'ensemble diachronique des discours concrètement prononcés. (CF 414)

Notons que le terme 'discours' est interprété ici comme ce que le sujet dit concrètement, par opposition au 'langage' qui relève de l'inconscient (SV 866) et à la 'parole' dont la nature, à l'intérieur du 'discours', est insondable (S I 264). Lacan définit le 'discours' de la façon suivante:

Quand il parle, le sujet a à sa disposition l'ensemble du matériel de la langue, et c'est à partir de là que se forme le discours concret. [...] On ne peut pas ne pas mettre le discours dans un certain sens du temps, dans un sens qui est défini d'une façon linéaire, nous dit M. de Saussure. (S III 66)

Remarquons le chevauchement entre les concepts de 'langue' et de 'langage' chez Lacan.

Pour terminer sur la question du 'langage', précisons que Lacan n'est pas clair quant à l'origine de sa définition du 'langage'. Tantôt il cite Saussure:

Exactement ce que nous traduisons par sa structure de langage. Comment Freud s'en serait-il avisé, puisque cette structure par Ferdinand de Saussure n'a été articulée que depuis? (DC 623)

Ailleurs il affirme le contraire: "Mon dire, que l'inconscient est structuré comme un langage, n'est pas du champ de la linguistique" (S XX 20).

La 'parole', chez Lacan, est étroitement liée au 'langage' mais elle n'est pas une exécution du 'langage' comme chez Saussure. La 'parole' n'est ni un acte conscient ni un acte de volonté; elle se révèle derrière ce que le sujet dit, c'est-à-dire derrière la 'parole' de Saussure et le 'discours' lacanien. Elle est 'évocation' (FCPL 295) de ce qu'il y a "d'absolument insondable" (S I 264) dans tout individu, de ce qui lui confère sa particularité, son 'manque-à-être' (S XI 31), c'est-à-dire son 'désir'.<sup>7</sup>

Pour Lacan, l'évocation de la 'parole' permet l'insertion du 'désir' à l'intérieur de la matrice symbolique du 'langage': "La parole est cette roue de moulin par où sans cesse le désir humain se médiatise en rentrant dans le système du langage." (S I 203)

L'insertion de la 'parole' à l'intérieur de la structure du 'langage' s'effectue par le biais de la reconnaissance du 'désir' par un autre individu:

Ce qu'on néglige dans l'analyse, c'est évidemment la parole comme fonction de reconnaissance. La parole est cette dimension par où le désir du sujet est authentiquement intégré sur le plan symbolique. C'est

---

<sup>7</sup> Le terme vient des cours de Kojève sur Hegel: "C'est dans et par, ou mieux encore, en tant que «son» désir que l'homme se constitue et se révèle" (Kojève 1947: 11).

seulement lorsqu'il se formule, se nomme devant l'autre, que le désir, quelqu'il soit, est reconnu au sens plein du terme. (S I 207)

Ainsi le sujet, pour être nommé, pour être identifié sur le plan symbolique du 'langage', doit s'inscrire à l'intérieur d'un rapport où un autre lui confèrera sa subjectivité. Lacan utilise l'exemple des compagnons d'Ulysse qui, lors d'une de leurs mésaventures, furent transformés en pourceaux:

Et que veulent faire croire, en grognant, les compagnons d'Ulysse transformés en pourceaux? - qu'ils ont encore quelque chose d'humain. Exprimer en cette occasion la nostalgie d'Ulysse, c'est revendiquer d'être reconnus eux-mêmes, les pourceaux, comme les compagnons d'Ulysse. (S I 264)

Le sujet n'a que la 'structure du langage' pour, rechercher chez l'autre, au moyen de la 'parole', la reconnaissance de son être en tant que 'désir': "Ce que je cherche dans la parole, c'est la réponse de l'autre. Ce qui me constitue comme sujet est ma question" (FCPL 299). Lacan ajoute ailleurs:

Demandons-nous plutôt d'où vient cette frustration [de l'appel de la parole] qui serait inhérente au discours même du sujet? Le sujet ne s'y engage-t-il pas dans une dépossession toujours plus grande de cet être de lui-même... [qu'] il finit par reconnaître que cet être n'a jamais été que son oeuvre dans l'imaginaire et que cette oeuvre déçoit en lui toute certitude. Car dans ce travail qu'il fait de la reconstruire pour un autre, il retrouve l'aliénation fondamentale qui la lui a fait construire comme une autre, et qui l'a toujours destinée à lui être dérobée par un autre. (FCPL 249)

Lacan parle également d'un 'langage premier' qui se situe au-delà de ce que le sujet dit:

Pour libérer la parole du sujet, nous l'introduisons au langage de son désir, c'est-à-dire au langage premier dans lequel, au-delà de ce qu'il nous dit de lui, déjà il nous parle à son insu (FCPL 293).

Dans cette citation, la 'parole' n'est plus un médiateur qui permet l'insertion du sujet comme 'désir' à l'intérieur du 'langage', mais au contraire le lieu d'où semble partir la 'parole'. A ce moment 'parole' devient la forme par laquelle le langage s'exprime (FCPL 298).

Chez Lacan donc, la 'parole' permet l'insertion du 'désir' à l'intérieur du 'langage', de telle sorte qu'elle précède ce dernier. D'autre part, il y a un 'langage premier' d'où la 'parole' se libère, de telle sorte que ce type de 'langage' la précède.<sup>8</sup>

La difficulté principale à vouloir établir une comparaison entre Saussure et Lacan réside dans la place que nous devons assigner au 'langage' de Lacan par rapport à Saussure. Nous ne savons pas si nous devons le situer à l'extérieur ou à l'intérieur du domaine du 'langage' tel que défini par Saussure. Lorsque Lacan dit par exemple que "l'inconscient est structuré comme un langage" (S XX 20), il réfère à un 'langage' ordonné avant toute expérience consciente du sujet et donc sans rapport avec le 'langage' de Saussure, mais plutôt avec langue. Pas contre, quand il nous parle d'un 'langage' incluant le 'discours concret', la 'signification' et le 'matériel signifiant' (S III 65), il semble vouloir établir un rapport entre le 'langage' de l'inconscient et le concept linguistique de 'langage' chez Saussure.

---

<sup>8</sup> A. Juranville, (1984: 125-128) donne une interprétation détaillée de la dialectique de la 'parole' chez Lacan.

Cette difficulté d'interprétation suggère que Lacan ne se soit pas servi de sa théorie du 'langage' dans le cadre d'une synthèse théorique s'appliquant à un domaine particulier de la psychanalyse, mais plutôt comme un instrument lui permettant d'en explorer les différents aspects (i.e., l'inconscient freudien, les rêves), ainsi que certains aspects de la linguistique (v. Muller et Richardson 1982: 19). Lacan se permettra par exemple d'inclure sa théorie du 'langage' à l'intérieur du concept de 'langage' chez Saussure et de s'en servir pour relever certaines "erreurs" au sein de la linguistique saussurienne (S III 296). Cependant Lacan utilise son propre concept de 'langage', surtout pour redéfinir l'inconscient freudien. En ce sens le 'langage' de Lacan n'a pas de lien avec le 'langage' tel que défini par Saussure.

Il nous reste à savoir combien Saussure a contribué au 'langage' de Lacan comme structure formatrice de l'inconscient. Une analyse de ce qui a été écrit ci-haut montre que le 'langage' de Lacan diffère essentiellement du concept de 'langage' chez Saussure. Le terme lacanien est une structure psychique alors que chez Saussure il est un phénomène complexe, embarquant à cheval sur plusieurs domaines (y compris le domaine physiologique), à un tel point où il est difficile de le définir.

Si le 'langage' de Lacan, tel que défini ci-haut, n'a pas de point en commun avec son homonyme saussurien, nous sommes naturellement porté à le comparer avec le concept de 'langue' chez Saussure. Ceci en raison du fait que Lacan lui-même a vu un

rapport entre sa 'structure du langage' et la 'fonction de la langue', cette dernière notion venant probablement de chez Saussure (CF 414). Notons cependant que Saussure n'a jamais employé le terme 'structure' pour définir la 'langue'.

Une comparaison de la 'langue' de Saussure et du 'langage' de Lacan montre cependant des différences essentielles. D'abord, la 'langue' saussurienne est composée de 'signes', et le 'langage' lacanien de 'signifiants'. Chez Saussure, le 'signe' est composé de l'union du 'signifié' et du 'signifiant'; chez Lacan, le 'signifiant' forme avec d'autres 'signifiants' un "système de cohérence positionnelle" (S III 258), lequel, dans un deuxième temps, se reproduit à l'intérieur de lui-même (S III 258). En second lieu, nous ne retrouvons pas dans le 'langage' de Lacan l'équivalent du 'signifié' saussurien.

D'autant plus, le lien entre la délimitation des unités de la 'langue' et le rapport arbitraire entre le 'signifiant' et le 'signifié' chez Saussure est très étroit:

le signifiant et le signifié contractent un lien en vertu des valeurs déterminées qui sont nées de la combinaison de tant et tant de signes acoustiques avec tant et tant de <coupures> qu'on peut faire dans la masse. (CLG/E 1846 III C 399; CLG 157)

Chez Lacan rien de tel; il isole le caractère oppositionnel des entités du 'langage', sans arbitraire, et fait abstraction du 'signifié'. En fait, les unités du 'langage' de Lacan sont des 'symboles' (FCPL 272). Bien que pour Juranville (1984: 88), le 'symbole' n'est pas le 'signifiant', Lacan introduit sa notion de 'signifiant' dans le Discours de Rome comme un 'symbole' (FCPL

272 et 279). D'ailleurs Ortigues (1962: 61) reprend la définition lacanienne du 'symbole' en l'opposant au 'signe' de Saussure: "Alors que le signe est l'union d'un signifiant et d'un signifié, le symbole est l'opérateur d'un rapport entre un signifiant et d'autres signifiants." Toujours selon le même auteur, le 'symbole' n'est pas, suivant la définition de Saussure, le résultat d'un lien nécessaire (non arbitraire) entre une image acoustique et la chose qu'elle représente (CLG/E 1137 D 189; CLG 101), mais un 'opérateur' appartenant à un ordre de 'signifiants' se présupposant lui-même:

Alors que le signe propose un signifié d'un autre ordre que le signifiant, le symbole appartient à un ordre de valeurs signifiantes qui se présuppose lui-même dans son altérité radicale à l'égard de toute réalité donnée. (Ortigues 1962: 61)

Notons que la définition d'Ortigues ne change rien au caractère non-arbitraire du 'signifiant' lacanien étant donné que celui-ci se "présuppose lui-même", c'est-à-dire sans 'signifié' et forcément sans arbitraire.

En deuxième lieu, retenons le caractère essentiellement statique du système de la 'langue' chez Saussure; les termes qui la forment sont coexistants (CLG/E 1346 D; CLG 117), ils entretiennent entre eux un rapport strictement spatial. Le système de la 'langue' est une réalité en soi et bien que l'exécution de la 'parole' utilise nécessairement certaines parties de la 'langue', celle-ci ne l'affecte pas. D'autant plus, le système de la 'langue' ne contient aucun caractère interne capable de lui donner un mouvement. Lacan, par contre, introduit

dans l'articulation du 'langage' un aspect spatio-temporel relevant du rapport que les 'signifiants' entretiennent entre eux.

Un tableau comparatif nous aidera à mieux saisir les différences essentielles entre la 'langue' saussurienne et le 'langage' lacanien:

LANGUE (Saussure)

composée de signes

signifié inclu

spatiale

signes (de nature arbitraire)

LANGAGE (Lacan)

composé de signifiants

signifié exclu

spatial et temporel

symboles

Sur le plan de la 'parole', une comparaison entre les deux auteurs présente également des difficultés importantes. D'abord les deux concepts de 'parole' sont situés sur des plans différents. Chez Saussure, la 'parole' relève de la volonté d'un individu; elle est un outil servant à faire usage du code qui est la 'langue'. En ce sens elle utilise la pensée de l'individu. Chez Lacan, le concept de 'parole' est une évocation, un indicible se situant en dehors de la volonté. Elle se caractérise comme l'évocation de ce qu'il y a d'absolument insondable chez l'individu, c'est-à-dire de son 'désir'. La 'parole' de Lacan utilise la structure inconsciente du 'langage' et non pas la pensée et sa conscience.

Même en supposant que Lacan a voulu voir une ressemblance entre la nature du rapport qui unit 'langue' et 'parole' chez Saussure et celle du rapport qui unit ses notions de 'langage' et de 'parole', nous remarquons une différence essentielle. Chez Saussure nous avons vu que la 'parole' a besoin de la 'langue' pour s'exprimer tandis que la 'langue' prend source non pas dans la 'parole' mais dans la conscience collective. Chez Lacan, la 'parole' a besoin d'un 'langage premier' et en ce sens le rapport qui les unit peut être comparé à celui de Saussure; encore faut-il exclure le fait que le 'langage' de Lacan est de nature inconsciente. Cependant, contrairement à Saussure, le 'langage' de Lacan a besoin de la 'parole' pour inscrire le 'désir' sur le plan de la structure symbolique du langage (S I 203). En ce sens, la 'parole' de Lacan est une fonction déterminante du 'langage' tel qu'il le définit, alors que chez Saussure la 'langue' s'établit indépendamment de la 'parole'.

Notons le caractère de réciprocité chez Lacan entre 'parole' et 'langage' alors que chez Saussure nous trouvons entre les deux mêmes termes un caractère de dualité. Nous trouverons la même différence lorsque les concepts de 'synchronie' et de 'diachronie' seront comparés chez les deux auteurs (cf. infra p. 53).

En dernier lieu, nous nous demandons ce que Lacan a retenu du concept même de 'parole' chez Saussure. Pour Saussure, la 'parole' forme un circuit à l'intérieur duquel deux individus s'entretiennent (CLG/E 195 D 174; CLG 27). Cependant l'acte de

'parole' demeure individuel et l'élément récepteur du circuit ne l'affecte pas. Lacan nous dit autre chose: la 'parole' est un moyen par lequel le sujet accède, au moyen d'une 'dialectique' (FCPL 310), à la reconnaissance de son 'désir' par un autre:

D'où le paradoxe dont un de nos auditeurs les plus aigus a cru pouvoir nous opposer la remarque, lorsque nous avons commencé à faire connaître vos vues sur l'analyse en tant que dialectique, et qu'il a formulé ainsi: le langage humain constituerait donc une communication où l'émetteur reçoit du récepteur son propre message sous une forme inversée, formule que nous n'avons eu qu'à reprendre de la bouche de l'objecteur pour y reconnaître la frappe de notre propre pensée, à savoir que la parole inclut toujours subjectivement sa réponse. (FCPL 298).

Chez Lacan la 'parole' n'est plus un moyen de communication utilisé par un individu mais une évocation dialectique donnant au sujet accès à la reconnaissance de son 'désir'. Cette dialectique inhérente à toute 'parole' réunit à la fois le sujet comme 'question' et l'autre comme 'réponse'.

## 1.2 La distinction entre le 'synchronique' et le 'diachronique'

Comme pour ce qui est des autres termes empruntés à Saussure, Lacan utilise les termes 'synchronie' et 'diachronie' dès 1953, dans son Discours de Rome. Sa référence aux 'structurations synchroniques et diachroniques' comme parties du 'langage' nous fait penser à Lévi-Strauss. Ce dernier avait décrit les rapports de parenté comme une 'structure' ou un 'langage' dont les deux ordres sont la 'synchronie' et la 'diachronie':

la parenté [envisagée comme structure] n'est pas un phénomène statique; elle n'existe que pour se perpétuer [...] Même la structure de parenté la plus élémentaire existe simultanément dans l'ordre synchronique et dans celui de la diachronie. (Lévi-Strauss 1945: 57)

Les caractères dynamique et téléologique de la 'diachronie' chez Lévi-Strauss, que nous retrouvons chez Lacan, diffèrent essentiellement de la nature anti-téléologique du 'diachronique' chez Saussure (v. De Mauro, CLG/D 454). Etant donné, chez Lévi-Strauss comme chez Lacan et contrairement à Saussure, la coexistence simultanée des ordres 'synchronique' et 'diachronique' à l'intérieur d'une même structure, la notion de 'synchronie' chez Lacan sera elle aussi forcément différente de celle de Saussure.

### 1.2.1 Saussure

Pour Saussure, le fait que dans le temps les unités du 'langage' changent, crée en linguistique des difficultés dont il faut tenir compte (CLG/E 1303-1306 D 226; CLG 114). Pour répondre à ce problème, Saussure a choisi de considérer les unités entre elles hors des caractères du temps (succession, évolution et déplacement). Dans ce cas les unités occupent les unes par rapport aux autres un état fixe et forment entre elles un système de rapports (CLG/E 1306 III C 327; CLG 114). Saussure précise plus loin que dans la 'langue' il y a une "stricte dépendance des unités [...] tout est syntactique dans la langue, tout est un système" (CLG/E 1331 II R 77; CLG 116).

On peut déjà comprendre que pour Saussure, la 'langue', qui se présente comme un système fixe, appartient à une sphère hors du temps. La 'langue' comme système n'évolue pas: "On ne peut se servir de la langue que dans un état" (CLG/E 1355 D 232; CLG 118). En linguistique, il devient donc nécessaire de distinguer le 'synchronique' et le 'diachronique' (CLG/E 1343 II R 77; CLG 117).

Chez Saussure, le point de vue synchronique est: "un équilibre de valeurs tel qu'il s'établit de moment en moment" (CLG/E 1344 G 1.16 B; CLG 117). Dans cet ordre on retrouve des "termes coexistants" (CLG/E 1346 D; CLG 117), et des "forces en équilibre" (CLG/E 1338 III C; CLG 116). Le "<Fait de> synchronie est toujours significatif,<sup>9</sup> a pour condition qu'il y ait au moins deux termes en présence" (CLG/E 1419 D 240; CLG 122).

Le point de vue diachronique se présente comme une suite "d'états successifs" (CLG/E 1346 D 232; CLG 117), ou de "faits successifs" (CLG/E 1346 III C 334; CLG 117). Si Saussure affirme que cet ordre est évolutif, il ajoute qu'il s'agit d'une opposition entre deux systèmes de forces (CLG/E 1342 II R 60; CLG 117). Il n'y a pas 'évolution' d'un système à un autre, parce qu'il n'y a rien qui relie ces deux systèmes à priori. Saussure utilise 'évolution' dans le sens de 'dynamique' (CLG/E 1338 III C 334; CLG 116) ou 'altération' (CLG/E 1345 S 2.26; CLG 117). Il ajoute que "les faits diachroniques sont accidentels" (CLG/E 1557

---

<sup>9</sup> Le terme "significatif" veut dire qu'un fait de synchronie intéresse d'abord la valeur (CLG/E 1357 D 229 et 1344 G 1.16 b).

II R 83; CLG 131), et que cette particularité donne à la 'langue' un "caractère fortuit" (CLG/E 1436 D 244; CLG 122).

Un tableau comparatif nous permet de mieux distinguer les deux faits linguistiques chez Saussure:

<u>Synchrone</u>	<u>Diachronique</u>
termes coexistants	termes successifs
forment un système	forment pas un système
faits du système liés entre eux	faits particuliers dont les rapports sont accidentels
aperçus par la même conscience collective	non soumis à une même conscience
rapports de signification	absence de rapports de signification

Le 'synchrone' et le 'diachronique' sont deux ordres en opposition (CLG/E 1342 II R 60; CLG 117). Etant donné "qu'il n'y a que le synchrone qui forme le système" (CLG/E 1406 II R 78; CLG 121), on ne peut pas former un système avec 'synchrone' et 'diachronique' pris comme un ensemble, ni les comparer comme s'il s'agissait de deux systèmes. Saussure dit cependant que le passage d'un système à l'autre n'implique pas un changement dans la nature du système mais bien sûr les éléments du système:

[en opposant synchronie et diachronie] a-t-on voulu passer d'un système <de rapports> à l'autre? Non. La modification ne porte pas sur le système mais sur les éléments du système [...] L'altération se porte sur un élément du système sans égard à la solidarité du système (CLG/E 1402 et 1405 D 239; CLG 121).

Cependant 'synchronique' et 'diachronique' sont liés:

Dans perspective diachronique, j'aurai une série de faits qui n'ont aucun rapport avec les systèmes, quoiqu'ils les conditionnent (CLG/E 1422 D 241; CLG 122).

Pour mieux illustrer l'interdépendance des faits synchroniques et diachroniques, Saussure cite la comparaison du jeu d'échecs:

Dans le jeu d'échecs, une position donnée est comparable à un état de langue par ces trois choses (CLG/E 1465 III C 49; CLG 125):

1° On sent que la valeur des pièces n'est déterminée que par leur position réciproque dans un système (CLG/E 1467 III C 349; CLG 125).

2° Ce système "est tout le temps momentané" (CLG/E 1469 III C 349; CLG 126).

3° Le déplacement d'une pièce fait passer d'un système à l'autre (CLG/E 1474 III C 349; CLG 126).

En comparant un état de 'langue' au jeu d'échecs, nous constatons les similarités suivantes:

- Les pièces font partie d'un système.
- Leur valeur dépend de leur rapport avec les autres pièces du système.
- Les termes sont coexistants.
- Il y a rapport de signification entre les termes.

Il y a cependant des différences:

- Les termes de la langue évoluent sur une seule dimension (la ligne). Sur l'échiquier, les termes évoluent sur deux dimensions (la surface de l'échiquier).
- Le trait séparant 'synchronique' du 'diachronique' est moins précis dans le jeu d'échecs: i.e. le moment de roquer dépend des jeux précédents.

Insistons sur le fait que les termes de la 'langue' évoluent dans un espace unidimensionnel et que pour cette raison l'arbitraire du signe devient nécessaire. Comme De Mauro (1972: IX) le souligne dans son introduction: au Cours de linguistique générale: "l'arbitraire permet au langage verbal de se réaliser selon [...] le principe de la linéarité." Sans l'arbitraire, une suite d'unités linéaires ne pourrait pas produire des 'valeurs' parce que, selon Saussure, tout système de 'valeurs' est déterminé "par une chose dissemblable qu'on peut échanger [et] par des choses similaires qu'on peut comparer" (CLG/E 1868-1869 D 272; CLG 159).

Soulignons le génie de Saussure en ce qui a trait au mécanisme de la 'langue' et notons les difficultés qu'aura Lacan à situer son 'signifiant' à l'intérieur de sa "topologie de quaternaire" (TP 551).<sup>10</sup> Chez Saussure la pertinence même du 'signifiant' tient du caractère essentiellement linéaire de la 'parole'. La question se pose à savoir si un 'signifiant' a sa raison d'être dans un espace à plus d'une dimension (i.e., le jeu d'échecs, les corps célestes, ou le 'Schéma L' de Lacan [TP 548]).

### 1.2.2 Lacan

Bien qu'il utilise le concept de 'synchronie' pour la première fois dans le Discours de Rome (FCPL 288), ce n'est qu'au

---

<sup>10</sup> Voir la description du 'Schéma L' de Lacan (LV 53 et TPs 548).

cours d'une conférence donnée en 1955 et intitulée La chose freudienne, que Lacan en donnera une définition précise:

Le premier réseau, du signifiant, est la structure synchronique du matériel du langage en tant que chaque élément y prend son emploi exact d'être différent des autres; tel est le principe de répartition qui règle seul la fonction des éléments de la langue à ses différents niveaux, depuis le couple d'opposition phonématique jusqu'aux locutions composées dont c'est la tâche de la plus moderne recherche que de dégager les formes stables. (CF 414)

Dans le Séminaire III, il différencie 'l'ensemble synchronique' de 'ce qui se passe diachroniquement' de la façon suivante:

Quand il parle, le sujet a à sa disposition l'ensemble du matériel de la langue, et c'est à partir de là que se forme le discours concret. Il y a d'abord un ensemble synchronique, qui est la langue en tant que système simultané de groupes d'opposition structurés, il y a ensuite ce qui se passe diachroniquement, dans le temps, et qui est le discours. (S III 66)

Lacan nous donne donc la distinction suivante:

synchronique = langue<sup>11</sup> = hors du temps

diachronique = discours = dans le temps

Notons que cette distinction n'est pas toujours claire chez Lacan. Par exemple il affirme ailleurs que "les dimensions respectivement synchronique et diachronique [...] apparaissent dans le discours." (SSDD 800), et non plus dans la 'langue'.

Ailleurs, Lacan situera les "structurations diachroniques" dans le 'langage' (FCPL 288), et non plus dans le 'discours'.

Dans le Discours de Rome nous retrouvons un exemple clinique illustrant le concept de 'synchronie' (FCPL 319). Lacan emprunte

---

<sup>11</sup> Dans sa définition de 'synchronie', Lacan utilise le plus souvent le terme 'langage'; bien que, comme dans cet exemple, il lui arrive de chevaucher entre 'langage' et 'langue'.

à Freud l'histoire d'un jeune enfant qui, afin de supporter l'absence temporaire de sa mère, s'amuse seul dans sa chambre à lancer derrière son lit, hors de sa vue, une bobine attachée à un fil, et à la faire réapparaître en tirant sur le fil. Cette alternance de la disparition et de l'apparition de la bobine est ponctuée d'un "Fort! Da!" (Parti! Là!) jubilant:

Nous pouvons maintenant y saisir que le sujet n'y maîtrise pas seulement sa privation [de sa mère] en l'assumant, mais qu'il élève son désir à une puissance seconde. Car son action détruit l'objet qu'elle fait apparaître et disparaître dans la provocation anticipante de son absence et de sa présence. Elle négative ainsi le champ de forces du désir pour devenir à elle-même son propre objet. Et cet objet prenant aussitôt corps dans le couple symbolique de deux jaculations élémentaires, annonce dans le sujet l'intégration diachronique de la dichotomie de phonèmes, dont le langage existant offre la structure synchronique à son assimilation; aussi bien l'enfant commence-t-il à s'engager dans le système du discours concret de l'ambiance, en reproduisant plus ou moins approximativement dans son Fort! et dans son Da! les vocables qu'il en reçoit. (FCPL 319)

Lacan départage dans ce texte "l'intégration diachronique" qui se veut insertion dans le 'discours' de ce qui s'était déjà formé sur le plan de la structure 'synchronique'. Il dit également que la 'structure synchronique' est là où le 'désir', ne pouvant trouver l'objet qui le satisfasse, s'élève à une "puissance seconde" pour assurer sa permanence.<sup>12</sup> Ainsi ce 'désir' n'est

---

<sup>12</sup> L'idée d'un désir à la 'seconde puissance' vient des cours de Kojève où, dans son Introduction à la lecture de Hegel, on retrouve la citation suivante de Hegel: "En effet l'être humain ne se constitue qu'en fonction d'un Désir portant sur un autre Désir, c'est-à-dire - en fin de compte - d'un désir de reconnaissance." (Kojève 1947: 14)

plus 'désir' mais devient par le biais du langage inconscient 'désir d'un autre':

Fort! Da! C'est bien déjà dans sa solitude que le désir du petit d'homme est devenu le désir d'un autre, d'un alter ego qui le domine. (FCPL 319)

Le rapport étroit entre 'synchronie' et 'diachronie' sera repris en 1956 par Lacan dans les Ecrits: Le séminaire sur la lettre volée (1966: 46-61). Dans cet article Lacan utilise le langage mathématique pour préciser la nature du rapport entre 'diachronie' et 'synchronie':

La simple connotation par (+) et (-) d'une série jouant sur la seule alternative fondamentale de la présence et de l'absence, permet de démontrer comment les plus strictes déterminations symboliques s'accroissent d'une succession de coups dont la réalité se répartit strictement «au hasard». (LV 47)

Sans reprendre les démonstrations mathématiques exhaustives que Lacan utilise pour justifier sa position, donnons à son texte l'interprétation suivante. La 'diachronie' est un réseau de termes qui s'opposent (i.e. l'alternance de la présence ou de l'absence désignée par les unités (+) et (-)) et qui se succèdent dans le temps et au hasard. Lacan démontre qu'en nommant par un symbole les différentes séries possibles de trois unités qui peuvent se dérouler au hasard sur une ligne, l'on peut prédire par une loi mathématique l'ordre dans lequel ces symboles se succéderont. Par exemple les groupes de trois unités (+ + +) ou (- - -), démontrant la constance seront symbolisés par un (1); les groupes (+ - +) ou (- + -), démontrant l'alternance par un (3); et les groupes (+ - -) (- + +) (+ + -) (- - +), démontrant l'impair par un (2). Si l'on ne peut pas prédire la succession

des unités (puisqu'elles se déroulent au hasard), on pourra dans la même série produite au hasard prédire la succession des symboles (1), (2) et (3).

Comme il l'a fait souvent, c'est par le biais des mathématiques que Lacan précise en l'occurrence la nature de sa pensée. Dans l'exemple d'une série de connotations ( + ) ou ( - ) se succédant au hasard sur une ligne temporelle, Lacan précise la nature du rapport entre 'synchronie' et 'diachronie'. Comme point de départ, il prend le 'réel', c'est à dire la succession temporelle des évènements strictement établie au hasard. C'est en faisant partie prenante du 'réel' seulement que le 'sujet' comme être pourra se définir.

Pour Lacan le 'sujet' est une de ces unités de 'réel', (+) ou (-), s'alignant au-hasard dans la suite des évènements. Cependant surgit du 'réel' un aspect 'symbolique' provenant du fait que le 'sujet' peut "venir à l'être" (S II 226) à une "puissance seconde" (FCPL 319), comme question. La place du 'sujet' venant à l'être comme question repose sur un pari à savoir si la trame symbolique se déroulant dans le 'réel' pourra confirmer l'authenticité de sa question. Cependant sa question présuppose une trame 'symbolique' sous-jacente:

Le symbole surgit dans le réel à partir d'un pari. [...] Le pari est au centre de toute question radicale portant sur la pensée symbolique. Tout se ramène au to be or not to be, au choix entre ce qui va sortir ou pas, au couple primordial du plus et du moins. Mais présence comme absence connotent absence ou présence possibles. Dès que le sujet lui-même vient à l'être, il le doit à un certain non-être sur lequel il élève son être. Et s'il n'est pas, s'il n'est pas quelque chose, c'est évidemment de quelque absence qu'il témoigne,

mais il restera toujours débiteur de cette absence, je veux dire qu'il aura à en faire la preuve, faute de pouvoir faire la preuve de la présence. (S II 226)

Pour Lacan cette question ne peut se poser que si antérieurement s'était insérée à même le 'réel' une chaîne symbolique. D'où la démonstration mathématique qu'à partir d'une suite de symboles strictement établie au hasard on peut, en identifiant les séries de trois, établir une loi qui prédise l'ordre de leur déroulement:

N'importe quoi de réel peut toujours sortir. Mais une fois la chaîne symbolique constituée, dès lors que vous introduisez, sous la forme d'unités de succession, une certaine unité significative, n'importe quoi ne peut plus sortir. (S III 227)

La 'diachronie' est donc pour Lacan le déroulement temporel, "au hasard" d'unités successives pour autant qu'une chaîne symbolique s'y soit déjà surimposée. Cette chaîne symbolique est la 'synchronie' et précède en ce sens toute expérience subjective du sujet.

Une analyse de la 'synchronie' et de la 'diachronie' chez Lacan pose des difficultés dont il faut tenir compte si nous voulons les comparer aux mêmes termes employés par Saussure. Ces difficultés tiennent du fait que Lacan n'est pas clair quant à la place que la 'diachronie' tient dans son organisation du 'langage'. Dans certains cas Lacan situe la 'diachronie' à l'intérieur du réseau du 'signifié': "Le second réseau, du signifié, est l'ensemble diachronique des discours concrètement prononcés" (CF 414). Ailleurs, il situe le 'diachronique' dans l'organisation du 'signifiant':

l'existence du signifiant [...] en tant que système corrélatif d'éléments qui prennent place synchroniquement et diachroniquement [sic] les uns par rapport aux autres. (S III 213)

Pour résumer, disons que Lacan, à certains moments dans ses textes, sépare la 'diachronie' du réseau du 'langage'; dans ce cas la 'diachronie' devient le 'discours'. (la 'parole' de Saussure) ou le réseau du 'signifié' (v. CF 414). C'est le cas notamment de l'exemple du "Fort! Da!". A d'autres moments, comme dans l'exemple mathématique cité plus haut, il situe 'diachronie' à l'intérieur du 'langage'. Dans ce dernier cas, la 'diachronie' se rapproche de la notion lacanienne de 'métonymie' (S III 250). Cette ambiguïté limitera nécessairement la qualité d'une comparaison avec Saussure.

Remarquons que très souvent les commentateurs de Lacan éviteront d'utiliser le terme 'diachronie'. Des auteurs tel que Joël Dor (1985) et Alain Juranville (1984) ne donnent aucune description détaillée du terme. D'autres ignorent simplement l'importance du terme. Par exemple, Anika Lemaire (1977: 83):

Il nous importe peu que J. Lacan ait préféré la terminologie signifiant-signifié plutôt que celle de syntagme et de paradigme ou plutôt que tout autre - notons cependant qu'il parle aussi de synchronie et de diachronie - l'essentiel à nos yeux est que l'auteur des Ecrits ait repris les notions linguistiques de signe, de valeur<sup>13</sup> et de division du langage en deux axes principaux [du 'signifiant' et du 'signifié].

Une telle affirmation nous fait comprendre la confusion qu'a créé Lacan chez ses commentateurs en utilisant de façon subjective la

---

<sup>13</sup> Notons que Lacan évite en général d'utiliser le terme 'valeur' pour décrire le 'signifiant'; il utilise plutôt le terme 'symbole'.

terminologie saussurienne et en particulier celle de la 'diachronie'.

En comparant Lacan à Saussure, nous remarquons d'abord que ce qui oppose les sens de 'synchronie' et de 'diachronie' repose d'un côté, chez Saussure, sur le caractère d'exclusion des deux termes et de l'autre, chez Lacan, sur leur caractère de réciprocité. Saussure est très clair sur ce point; ces deux ordres sont en opposition (CLG/E 1342 II R 60; CLG 117). Par exemple, si l'on veut étudier le 'synchronique' en linguistique, il faut faire table rase du 'diachronique' (CLG/E 1350 D 232; CLG 232). Comme le précise Saussure,

un fait diachronique est un évènement qui a sa raison d'être en lui-même, les conséquences synchroniques particulières qui peuvent en découler lui sont complètement étrangères. (CLG 121; CLG/E 1398 D 238)

Pour Lacan au contraire la 'structure synchronique' "commande les voies" de la 'diachronie' et celle-ci "réagit historiquement" sur la synchronie (CF 414).

En deuxième lieu la 'synchronie' et la 'diachronie' forment chez Lacan un ensemble dont la cohérence est garantie par le 'signifiant'. En fait, chez Lacan, 'synchronie' et 'diachronie' sont exclusivement les deux propriétés du 'signifiant'. Les deux termes n'ont en l'occurrence plus rien en commun avec les concepts de Saussure si ce n'est que la 'diachronie' chez Lacan peut référer à l'extension linéaire de la 'parole' chez Saussure.

Soulignons une autre différence essentielle entre le 'diachronique' saussurien et la 'diachronie' lacanienne. Alors

que chez Saussure les changements diachroniques sont des évènements qui ont leur propre raison d'être et que les modifications de signification opérées à l'intérieur de la 'synchronie' lui sont étrangères (CLG/E 1398 D 238; CLG 121), la 'diachronie' chez Lacan forme une 'structuration' dont le déroulement temporel est lié à la signification (SSDD 805).

### 1.3 Les concepts de 'signe', 'signifiant', 'signifié' et 'valeur'

Le 'signe' représente pour Saussure l'union arbitraire d'un 'signifiant' et d'un 'signifié' (CLG/E 1095 D 185; CLG 98); il forme l'unité composant le système de la 'langue'. Pour Lacan, l'unité composant son concept de 'langage' est le 'signifiant'. Bien qu'il retrace les origines du 'signifiant' jusqu'à saint Augustin (S I 273) et après à Saussure, Lacan présente en réalité sa notion de 'signifiant' dans le Discours de Rome (1953) au moyen d'un texte écrit par Lévi-Strauss (Mauss 1950: XLIV). A ce moment, Lacan donne à sa théorie du 'signifiant' une allure résolument fidèle à la pensée de Lévi-Strauss; le 'signifiant' est un 'symbole' (FCPL 272) dont la nature provient du rapport qu'il entretient avec les autres 'signifiants' et formant une structure (CF 414). Ce n'est que plus tard, en 1957, que Lacan tentera de situer sa théorie du 'signifiant' plus à l'intérieur des cadres de la linguistique saussurienne.

### 1.3.1 Saussure

La 'langue' ne consiste pas en une nomenclature dans laquelle chaque nom correspond à un objet et si, pour Saussure, un tel cas arrivait à se produire, ce ne serait que par accident. La 'langue' consiste en un système de 'signes' dont la signification de chacune des unités dépend du rapport qu'elle entretient avec les autres dans le système (CLG/E 1088 N 12; CLG 97). Dans son Cours II, Saussure précise les caractères de ce rapport, à savoir la "valeur purement négative et différentielle du signe" (CLG/E 1930-1936 II R 13; CLG 165).

Le 'signe' en tant que 'valeur', ne se définit que par la différence qu'il entretient avec d'autres 'signes' à l'intérieur d'un même système:

Une différence appelle idée de deux termes positifs entre lesquels s'établit la différence. Mais dans la langue, <le paradoxe est qu'> il n'y a que des différences, mais sans termes positifs. (CLG/E 1940 D 280; CLG 166)

Saussure conclut: "Les signes de la langue sont des valeurs dont aucun des éléments immédiatement saisissables ne suffit pour les définir" (CLG/E 1942 II R 27; CLG 166).

Mais Saussure affirme qu'il y a aussi opposition. Pour Godel (SM 197), ceci signifie que non seulement les 'signes' ont un caractère de différence mais aussi un caractère de rapport. Etant donné que les 'signes' s'opposent comme valeurs négatives (non pas positives) et différentielles, ceux-ci ne prennent leur 'valeur' que dans leur rapport avec d'autres 'valeurs'. Ce

rapport n'est cependant possible, selon Saussure, que si le nombre d'unités de 'valeur' à l'intérieur d'un système est limité (CLG/E 1933 II R 13; CLG 165). Pour qu'il y ait 'valeur', il faut donc un système de 'signes' essentiellement fermé.

Le 'signe' est composé de deux entités abstraites que Saussure a d'abord identifiées comme 'concept' et 'image acoustique' (CLG/E 1094 D 186; CLG 98). Ces termes furent remplacés plus tard par 'signifié' et 'signifiant' (CLG/E 1116 D 211; CLG 99) pour éviter le 'psychologisme' terminologique et pour souligner davantage leur caractère formel et abstrait.

De son côté, le 'signifiant' est de nature psychique: il "n'est pas le son matériel, mais l'empreinte psychique de ce son" (CLG/E 1096 D 185; CLG 98). Il s'oppose avec l'acte de phonation parce qu'on peut écarter "l'idée d'action vocale" (CLG/E 1103 D 187; CLG 98). A ce sujet Tullio De Mauro commente: "Saussure avait élaboré avec soin [...] entre phonation et signifiant, c'est-à-dire entre exécution ou parole et système ou langue." (CLG/D X)

Pour Saussure, on ne peut considérer le 'signifiant' comme matériel que dans le sens de "fourni par les sens" (CLG/E 1096 D 185; CLG 98) ou "qui tombe sous les sens" (CLG/E 1096 J 155; CLG 98). La preuve, nous dit-il est qu'on peut "observer sur soi le langage intérieur" (CLG/E 1100 D 187; CLG 98) sans pour autant faire usage d'une action vocale, i.e., l'aspect d'exécution articulatoire peut être absent.

Par contre, le 'signifié' est l'élément conceptuel représentant la contre-partie du 'signe' (CLG/E 1116-1117 D 212; CLG 99); il ne saurait se définir en dehors de son lien avec le 'signifiant': "Le signifié seul n'est rien, il se confond dans une masse informe." (CLG/E 1846 III C 399; CLG 157). Cependant le 'signifié' contracte un lien avec le 'signifiant' en vertu des 'valeurs' produites par le découpage d'autant de 'signifiés' unis à d'autant de 'signifiants' à l'intérieur d'un système (CLG/E 1846 III C 399; CLG 157). En ce sens le 'signifié' n'est pas d'avance une chose déterminée: "le signifié n'est que le résumé de la valeur linguistique supposant le jeu des termes entre eux" (CLG/E 1901 III C 401; CLG 162).

'Signifié' et 'signifiant' sont les deux éléments 'composant' le 'signe' (CLG/E 1116 D 211; CLG 99); ils sont 'associés' (CLG/E 1094 D 186; CLG 98) mais aussi 'opposés' (CLG/E 1118 D 211; CLG 99). Le lien qui les unit est "radicalement arbitraire" (CLG/E 1122 D 210; CLG 100). En effet, il n'y a aucune raison en linguistique pour qu'une image acoustique soit préférée à une autre pour désigner une idée quelconque (CLG/E 1212 N 10; CLG 106). Saussure utilise l'exemple suivant: "l'institution d'un signe quelconque par exemple [...] de "cow" ou "vacca" pour désigner l'idée de vache est fondé sur l'irraison même" (CLG/E 1212 N 10; CLG 106). D'un autre côté, c'est parce que le lien est radicalement arbitraire qu'il est difficile par après de le changer. Il n'y a en effet aucun motif raisonnable pour substituer un 'signifiant' à un autre (CLG/E 1208 D 216; CLG

106). Saussure prend soin d'ajouter cependant: "par rapport à la société humaine qui est amenée à l'employer, le signe n'est pas libre, mais imposé" (CLG/E 1177 D 212; CLG 104). Ainsi, dans la 'langue', ni la masse ni un individu ne peuvent changer le caractère imposé du 'signe'.

Saussure compare aussi le lien qui unit le 'signifiant' au 'signifié' avec le recto et le verso d'une feuille de papier (CLG/E 1833 II R 22; CLG 157). Pour Godel (SM 190), cette comparaison illustre bien la nature du lien entre 'signifiant' et 'signifié' puisque si on les considérait séparément, ces deux entités n'auraient plus rien à faire avec la science du 'langage'.

Le 'signe' possède un deuxième principe, celui du caractère linéaire du 'signifiant':

Le signifiant, étant de nature auditive, se déroule dans <le> temps seul et a les caractères qu'il emprunte au temps:

- a) de représenter une étendue;
- b) de représenter une étendue qui n'est mesurable que dans une seule dimension (CLG/E 1166 D 211; CLG 103).

Les 'signifiants' ne peuvent se produire que sur une ligne: "les signes acoustiques ne peuvent que se succéder sur une ligne. Ils doivent faire un chaîne" (CLG/E 1170 D 191; CLG 103). C'est à cause du caractère linéaire du 'signifiant' que les mots et les phrases peuvent être découpés (CLG/E 1168 D 191; CLG 103).

Mentionnons également que le principe de linéarité s'applique aussi au syntagme, i.e., des entités plus longues qu'un signe:

Dans la parole, les mots sont soumis à un genre de rapport indépendant du premier [i.e., les rapports associatifs] et dépendant de leur enchaînement: ce sont les rapports syntagmatiques. (CLG/E 1983 D 267; CLG 170)

La suite linéaire exige donc que le mot agisse "en vertu de ce qu'il a un commencement et une fin, et de ce que les autres mots doivent être avant ou après" (CLG/E 1991 D 265; CLG 170).

Bien que le caractère de linéarité dans le syntagme implique une notion d'espace, Saussure n'est pas sans nous faire remarquer que le syntagme se déroule dans le temps, ceci en vertu de ce que le syntagme ne puisse se traduire, par la parole, que dans le temps (CLG/E 1984 II R 92; CLG 170). Cependant il affirme que l'on peut substituer "l'image de l'espace" à la notion de temps (CLG/E 1984 II R 92; CLG 170). Retenons à ce sujet l'interprétation de Godel (SM 207), selon qui il y a chez Saussure deux notions de temps. D'un côté, il y a le temps diachronique qui s'établit comme "l'agent, plus précisément la condition nécessaire, du changement", et de l'autre, le temps de linéarité qui se traduit comme "l'espace du discours".

Il convient à ce point-ci de mentionner et d'éclaircir les caractères saussuriens de l'immutabilité et de la mutabilité du signe. Cette analyse est d'autant plus importante qu'elle nous aidera plus tard à comparer la mutabilité du signe saussurien au caractère dissocié du 'signifiant' lacanien dans son rapport au 'signifié'.

Pour Saussure, bien que le lien entre le 'signifiant' et le

'signifié' soit arbitraire, le 'signe', une fois utilisé par la société, devient imposé:

Par rapport à l'idée, le signe apparaît comme librement choisi, est arbitraire [...] en revanche, par rapport à la société humaine qui est amenée à l'employer, le signe n'est pas libre, mais imposé (CLG/E 1177 D 212; CLG 104).

La 'langue' est un système dans lequel il y a tellement d'unités, et étant employée par un nombre tellement élevé d'individus, il est difficile pour quiconque de la modifier (CLG/E 1221 - 1226 II R 6; CLG 107). De plus, même avec le temps, elle tend à ne pas subir de changements. Comme Saussure l'affirme:

Si haut que nous remontions, à n'importe quel moment, langue est héritage du moment précédent [...] Jamais une société jusqu'à aujourd'hui n'a eu langue autrement que comme produit existant précédemment et à prendre tel quel (CLG/E 1187 D 213; CLG 105).

Cette immutabilité du 'signe' découle du fait que les variations individuelles n'affectent pas le système de la 'langue' pris comme abstraction:

L'acte idéal par lequel, à un instant donné, les noms sont distribués aux choses, l'acte par lequel un contrat serait passé entre idées et signes, cet acte reste dans le seul domaine de l'idée. (CLG/E 1188 S 2.18; CLG 105)

En dernier lieu, le caractère arbitraire même du 'signe' l'empêche d'être modifiable par la société. Ceci est dû au fait que pour effectuer des changements, il faut se baser sur des normes raisonnables établies par le système. Or, selon Saussure, rien de tel dans la 'langue' puisque le lien qui unit 'signifié' à 'signifiant' est au départ arbitraire (CLG/E 1207 D 216; CLG 106).

Saussure précise que le facteur du temps peut néanmoins produire des altérations dans la 'langue':

<Une> autre manifestation du facteur temps, c'est <le> fait, en apparence contraire au premier, de l'altération de signes à travers un certain nombre de générations. Ainsi titre de notre chapitre parle à la fois de l'immutabilité et de <la> mutabilité-  
<altérabilité> - du signe. (CLG/E 1239 D 218; CLG 108)

Saussure nous met en garde de ne pas voir dans 'altération' seulement que des changements phonétiques ou de sens. Il faut plutôt percevoir ce terme dans le sens de 'déplacement':

L'image acoustique est changée. L'idée est changée. Mais nous n'avons pas besoin d'entrer dans ces distinctions: nous pouvons constater globalement qu'il y a déplacement entre idée et signe. (CLG/E 1252 D 219; CLG 109)

Ce point de vue souligne, à mon avis, à la fois le caractère arbitraire du 'signe' et le fait que 'signifiant' et 'signifié' ne peuvent en aucune façon être considérés isolément. Si le temps produit des changements au niveau de la 'langue', ces changements n'affectent jamais ni le 'signifiant' ni le 'signifié' pris isolément; ces changements produisent des déplacements dans les rapports qu'ils entretiennent entre eux. Encore une fois, Saussure part de la solidarité du système de la 'langue' pour expliquer les altérations que le temps peut lui faire subir.

J'insiste sur ce dernier point parce que, comme nous le verrons, Lacan avait tort de penser que le temps peut modifier uniquement un 'signifiant' ou l'ensemble des 'signifiants' à la fois. Si néanmoins il veut affirmer le contraire, il ne pourra le faire tout en s'autorisant de Saussure.

Etant donné que chez Saussure, le 'signe' se définit à partir du système de la 'langue' comme système de 'valeurs', il convient de préciser la nature de ce terme. La 'valeur' sera considérée sous trois aspects différents, que l'on retrouve chez Engler (LTS 52): dans son aspect résultant de la coexistence des différents termes, dans son aspect résultant du lien arbitraire du signe, et enfin prise dans son ensemble.

Dans son aspect résultant de la coexistence des termes, Saussure part du fait que "Depuis le système, nous arrivons à l'idée de valeur" (CLG/E 1877 D 275; CLG 159). Le système conduit à la notion de 'terme' (CLG/E 1877 D 275; CLG 159), de telle sorte que "la valeur d'un mot ne sera jamais déterminée que par le concours des termes coexistants qui le limitent." (CLG/E 1874 D 273; CLG 159). Pour définir la 'valeur', Saussure ne part pas d'une unité prise isolément mais bien du système. En partant d'une unité isolée, nous aurions la contrepartie de l'image auditive seulement; ce serait la 'signification' (CLG/E 1861 D 271; CLG 159). La 'valeur' de son côté, en plus de la 'signification', nous est donnée par d'autres données: par la situation réciproque des pièces dans la 'langue' (CLG/E 1862 II R 52; CLG 159). Par exemple Saussure compare la 'signification' d'un pluriel allemand à celle d'un pluriel sanscrit qui est la même. Cependant leur 'valeur' respective n'est pas la même parce qu'en sanscrit, il y a également la catégorie du duel qui n'existe pas en allemand (CLG/E 1885 D 273; CLG 161).

Bien que l'idée de 'valeur' ne puisse se formuler qu'à partir du système, Saussure nous propose un autre point de départ pour illustrer la 'valeur': le rapport arbitraire entre la pensée et la matière phonique (CLG/E 1820-1836 D 275; CLG 155-157). Dans ce cas, selon Saussure, il y a 'valeur' dans les conditions suivantes:

- a) absence de rapport fixe entre la pensée et la matière phonique; leur rapport est essentiellement arbitraire.
- b) pensée et matière phonique constituent deux masses amorphes; il n'y a pas de délimitations pré-établies ni dans l'une ni dans l'autre, et
- c) ces deux masses amorphes entretiennent non pas un rapport rigide mais un rapport flottant.

Comme le précise Saussure, si l'arbitraire n'est pas nécessaire pour l'établissement d'une 'valeur', il semble qu'il le soit pour le système de la 'langue', étant donné la multiplicité des 'signes' composant la 'langue' et le caractère de précision qu'une telle complexité exige (CLG/E1324 D 229; CLG 116). Ainsi, à cause de l'arbitraire du 'signe', deux 'valeurs' existent, l'une en vertu de l'autre (CLG/E 1329 N 23.6; CLG 116). Cependant, lorsque Saussure parle de 'valeur', il pense surtout à la 'valeur' prise par le côté du 'signifié' (CLG/E 1329 N 23.6; CLG 116), mais sans ignorer le 'signifiant'.

Prise dans son ensemble, Saussure distingue deux éléments qui font la 'valeur':

- 1° Valeur est déterminée par une chose dissemblable qu'on peut échanger.
- 2° Déterminée aussi par des choses similaires qu'on peut comparer. (CLG/E 1868-69 D 272; CLG 159).

Ainsi la 'valeur' est déterminée par les autres termes composant

le système (les choses similaires que l'on peut comparer) et par son autre côté (les choses dissemblables que l'on peut échanger). Saussure ajoute: "C'est le propre de la valeur de mettre en rapport ces deux choses" (CLG/E 1864 N 23; CLG 159), c'est-à-dire les deux éléments qui font la 'valeur' à l'intérieur du système.

Selon Saussure, la 'valeur' ayant surtout la propriété de représenter une idée, il faut la distinguer des notions de 'sens' et de 'signification' parce que les trois termes se confondent facilement (CLG/E 1853 D 269; CLG 158). D'autant plus, selon Godel (SM 236), le sens de ces trois termes peut coïncider. Ce dont il faut tenir compte cependant est que chez Saussure la 'langue' n'est pas une nomenclature mais un système dont les 'termes' qui le composent prennent leurs 'valeurs' des rapports qu'ils entretiennent entre eux. C'est à l'intérieur de ce cadre que seront situées les définitions de 'valeur', 'sens' et 'signification'.

Comme mentionné précédemment la notion de 'valeur' prend comme point de départ un système à l'intérieur duquel tout 'terme' se définit comme la contre-partie des autres 'termes' coexistants. Ainsi toute 'valeur' a une qualité d'opposition et de négativité. Dans la 'langue', il y a cependant deux aspects de la 'valeur'. D'abord elle est la contrepartie de l'image acoustique, et en deuxième lieu elle est la contrepartie des termes coexistants (CLG/E 1864 D 271; CLG 159). Ces deux aspects ont pour fonction de la délimiter mais ils ne s'excluent pas; au contraire ils semblent se confondre (CLG/E 1864 D 271; CLG 159).

Quant au 'sens' il n'est rien d'autre, à mon avis, que le 'signifié', c'est à dire la contrepartie de l'image acoustique prise isolément. Si la 'signification' peut (voir définition de 'signification' plus bas) être une unité de 'langue' prise comme "un ensemble isolé et absolu" (CLG/E 1860 D 270; CLG 158), le 'sens' est l'aspect conceptuel de cette unité. Selon Saussure, "la distribution de idées dans les mots d'une langue nous donne les contours de l'idée elle-même" (CLG/E 1899 D 278; CLG 162). Je crois que Saussure parle ici de 'sens'. Cependant le 'sens' dépend toujours de la 'valeur', sans se confondre avec celle-ci.

Si le terme 'sens' renvoie à l'idée de 'valeur' comme contrepartie de l'image acoustique (plutôt que sur la contrepartie des termes coexistants), la 'signification' est plus nuancée et tient compte des deux aspects de la 'valeur'. Saussure précise en outre qu'on 'ressent' la 'signification', qu'elle a un "degré quelconque", voire qu'elle appartienne au domaine du 'sentiment' (CLG/E 1737 II R 42; CLG 148). Il ajoute que c'est la 'signification' qui "crée (c'est moi qui souligne: PC) la délimitation des unités" (CLG/E 1737 II R 42: CLG 148). En ce sens la 'signification' n'est pas la 'valeur' (CLG/E 1854 II R 52: CLG 158) puisque dans ce contexte, elle semble la précéder.

Cet état de choses semble apporter chez Saussure un paradoxe. D'un côté il stipule que la 'signification' est déterminée par ce qui l'entoure (CLG/E 1877 D 275; CLG 159) et de l'autre, que la 'signification' crée la délimitation (CLG/E 1737

II R 42; CLG 148). Pour tenter d'éclaircir ce paradoxe, partons du fait que pour Saussure:

Ce qui est dans le sentiment des sujets parlants, ce qui est ressenti à un degré quelconque, c'est la signification [...] Ce qui est significatif se traduit par une délimitation d'unité, c'est la signification qui la crée, elle n'existe pas avant (CLG/E 1737 II R 42; CLG 148).

Or, cette 'signification' (ce qui est significatif) se traduit par une délimitation d'unités (CLG/E 1737 II C 34; CLG 148). Dans ce cas-ci, le significatif vient d'un 'sentiment' situé en dehors de la 'langue' et la précède. Le 'sentiment' serait alors relié à "la pensée, de sa nature chaotique, [qui] est forcée de se préciser [...] en des unités" (CLG/E 1829 II R 37; CLG 156).

Si nous retenons cette interprétation, la 'signification' est ce qui permet la délimitation des unités de 'langue' en partant du sentiment. Elle est externe par rapport à la délimitation des unités de 'langue' et ne réfère pas directement à 'valeur'. Par contre, quand la 'signification' correspond aux unités de 'langue' on peut la définir dans le sens où elle est déterminée par ce qui l'entoure. Dans ce cas elle est considérée à partir de la délimitation des unités de 'langue' et s'identifie à 'valeur'.

Cette dernière interprétation nous permet de mieux saisir la position essentiellement dualiste de Saussure: nous devons partir soit du 'sentiment' pour produire les mots, soit des mots pour établir une équivalence avec le 'sentiment'. La 'signification' ne correspond pas à un phénomène spontané d'approximation du

'sentiment' au mot, mais d'un acte conscient qui doit être vérifié tant à partir du 'sentiment' qu'à partir du mot.

'Signifiant' et 'signifié' pris isolément ne peuvent pas être considérés comme des 'valeurs' chez Saussure. Selon Engler, toute 'valeur' a deux côtés, soit les deux côtés du 'signe' ('signifiant' et 'signifié') qui, à l'intérieur de la 'langue' ne peuvent être considérés séparément (LTS 52). Il en découle que la 'valeur' ne peut pas s'inscrire dans un côté du 'signe' uniquement.

Pour Godel, si il considère la 'valeur' comme étant "le signe envisagé du côté du signifié" (SM 233), il ajoute qu'elle est d'abord 'signe' puisqu'elle se définit "comme terme d'une opposition" (SM 233) avec d'autres 'signes'. Il cite Saussure qui nous dit que la 'valeur' nous est donnée par la situation réciproque des pièces dans la langue (CLG/E 1862 D 271; CLG 159). Si tel est le cas la notion de 'valeur' ne peut pas s'appliquer au 'signifiant' ou au 'signifié' mais au 'signe' comme terme d'opposition.

### 1.3.2 Lacan

La notion de 'signe' ne prend pas, chez Lacan, l'importance théorique du 'signifiant' ou du 'signifié' chez Saussure. Ne serait-ce que pour l'opposer aux deux autres termes, je commencerai par décrire l'importance relative que le 'signe' occupe dans l'ensemble de la théorie lacanienne du 'langage'.

Avant 1956, Lacan utilise le 'signe' pour référer au 'signifié' de Saussure: "Telles sont les bases qui distinguent le langage [comme structure du 'signifiant'] du signe" (CF 415), ou au 'signifiant': "C'est pourquoi j'ai distingué le langage et les significations [les 'signifiés']. Le langage est système de signes, et, comme tel, système complet." (S II 331).

Après 1956, dans son Séminaire III, Lacan précise sa pensée en opposant la notion de 'signe' à celle de 'signifiant':

Partons du signe biologique. Il y a dans la structure même, dans la morphologie des animaux, quelque chose qui a cette valeur captante, grâce à quoi celui qui en est le récepteur, celui qui voit le rouge du rouge-gorge, par exemple, et celui qui est fait pour le recevoir, entrent dans une série de comportements, dans un comportement désormais unitaire qui lie le porteur de ce signe à celui qui le perçoit. (S III 187)

A partir du signal biologique, Lacan transpose sa notion de 'signe' chez l'humain. Le 'signe' devient une 'valeur captante' (une valeur pouvant être captée par un autre) faite pour celui qui possède les moyens non plus physiologiques mais psychiques de la percevoir. Il oppose cette notion à celle de 'signifiant' en affirmant que dans ce dernier cas le 'signifiant' s'articule indépendamment du percepteur (S III 188) et avant toute expérience subjective du sujet (FCPL 274).

Plus loin dans ses Ecrits (1960), Lacan oppose encore 'signe' à 'signifiant' en affirmant que si d'un côté le 'signe' renvoie toujours à une idée, le 'signifiant' renvoie à un autre 'signifiant'. Lacan nous donne l'exemple suivant (SSDD 805): si pour un enfant le terme 'oua-oua' renvoie à l'idée de 'chien' et 'miaou' à l'idée du 'chat', les termes 'oua-oua' et 'miaou' se

définissent comme des 'signes'. Cependant si l'enfant dit: "Le chien faire miaou, le chat faire oua-oua", le 'signe' devient déconnecté de l'idée auquel il renvoie et devient 'signifiant'; ceci en vertu du fait que 'miaou' ne renvoie plus à l'idée de 'chat' mais prend son emploi dans la phrase que de son opposition à 'oua-oua'.

Avant d'aborder le concept du 'signifiant', il convient de souligner certaines difficultés qui limitent la portée de mon étude. D'abord, Lacan développe la notion du 'signifiant', pivot de l'ensemble de sa théorie du 'langage', à partir de nombreux auteurs auxquels il emprunte à la fois termes et concepts. Par exemple, pour définir le 'signifiant', il utilise les concepts de Saussure, de Freud (les 'Wahrnehmungszeichen', ou 'traces de la perception' [S XI 46]), de Lévi-Strauss (le 'symbole' [FCPL 285]), de Jakobson (le 'shifter' [TPs 535]) et de saint Augustin (le 'verbum' [S I 281]). En deuxième lieu, il emprunte, pour définir sa théorie du 'signifiant', un nombre imposant de modèles dont ceux des sciences de la linguistique, de la philosophie du langage, des sciences anthropologiques et des mathématiques. Devant l'ampleur d'un usage si varié d'auteurs et de points de vue, je me limiterai à utiliser les textes qui se prêtent le mieux à une comparaison entre Saussure et Lacan. Parmi les principaux, j'utiliserai les suivants: le Discours de Rome (1953), le Séminaire III, (1955-1956) et L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud (1957).

J'aborderai également la question du 'signifiant' sur une base chronologique; à partir du Discours de Rome (1953), jusqu'à L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud (1957). Ce procédé nous permettra de mieux apprécier l'évolution théorique de sa pensée.

Lacan utilise pour la première fois le terme 'signifiant' dans son Discours de Rome (1953) en se servant de l'exemple mythologique des argonautes qui, durant leur périple en mer Noire pour rapporter à Pélidas la Toison d'or, établirent des contacts avec les habitants des îles. Pour leur témoigner leurs intentions pacifistes, ils auraient échangé avec ces derniers des objets symboliques, c'est-à-dire des dons: vases, boucliers, piques (FCPL 272).

Lacan commente: "Car ces dons sont déjà symboles, en ceci que symbole veut dire pacte, et qu'ils sont d'abord signifiants du pacte qu'ils constituent comme signifié". (FCPL 272). Pour devenir 'signifiants', Lacan précise que ces dons doivent d'abord être neutralisés, c'est-à-dire retranchés du sens auquel ils renvoyaient pour constituer un nouveau 'signifié', en l'occurrence celui de 'pacte' (FCPL 272). Et il ajoute:

Il en résulte que les effets particuliers de cet élément du langage [le signifiant] sont liés à l'existence de cet ensemble, antérieurement à sa liaison possible à toute expérience particulière du sujet. Et que considérer cette dernière liaison hors de toute référence à la première, consiste simplement à nier dans cet élément la fonction propre du langage. (FCPL 274).

Avant de renvoyer au 'signifié', c'est-à-dire à l'expérience particulière du sujet, le 'signifiant' doit tenir compte de

l'ensemble des autres 'signifiants' avec lesquels il compose le 'langage'. C'est à partir de cet ensemble pris comme un tout que le 'signifiant' constitue le 'signifié'.

Donc, pour Lacan le 'signifiant' n'est pas la contrepartie du 'signifié' saussurien mais bien ce qui constitue le 'signifié'. Il ne s'unit pas avec le 'signifié' pour former une unité ayant un rapport d'opposition avec d'autres unités mais il s'oppose en tant que 'signifiant' à d'autres 'signifiants' pour s'attribuer 'l'effet particulier' de 'signifié' (FCPL 274).

Lacan spécifie par la suite que l'établissement de cet 'effet particulier' par les rapports d'opposition du 'signifiant' à l'intérieur du 'langage' n'est pas suffisant. Encore faut-il que le 'symbole' devienne 'concept' en s'insérant dans le 'discours':

Pour que l'objet symbolique libéré de son usage devienne le mot libéré de l'hic et nunc, la différence n'est pas de la qualité, sonore, de sa matière, mais de son être évanouissant où le symbole trouve la permanence du concept. [...] Par ce qui ne prend corps que d'être la trace d'un néant et dont le support dès lors ne peut s'altérer, le concept, sauvant la durée de ce qui passe, engendre la chose. (FCPL 276)

L'objet symbolique une fois défini à l'intérieur du 'langage', s'insère dans le 'discours' pour prendre fonction de concept'.<sup>14</sup> Il est 'concept' puisque dans le 'discours' il n'est que la trace d'un 'être évanouissant'; il établit la permanence de quelque chose de déjà disparu. Dans l'exemple des argonautes, les dons

---

<sup>14</sup> Notons que l'idée fut empruntée à Meyerson chez qui le nombre imaginaire mathématique s'insérait en tant que 'concept' dans le domaine du 'réel' (cf. supra p. 14). Nous verrons aussi que le 'discours' de Lacan appartient au domaine du 'réel'.

représentent la trace et la permanence des intentions pacifistes de ces derniers vis-à-vis les habitants des îles de la mer Noire. Dans l'exemple du Fort! Da! (cf. supra p. 47), le 'Fort' et le 'Da' représentent respectivement la permanence de l'absence et de la présence de la mère.

Si la notion de 'signifiant' prend chez Lacan une telle importance, c'est avant tout parce qu'il veut en faire une théorie du 'sujet'. Son Discours de Rome s'oriente entièrement dans ce sens. Selon lui, la permanence du 'concept' permet au 'sujet' d'échapper à son "être évanouissant", c'est-à-dire de la "durée de ce qui se passe". Dans l'exemple du Fort! Da!, Lacan précise que l'enfant parvient à échapper à la durée de ce qui se passe, c'est-à-dire à la durée insupportable de l'absence de sa mère, en rompant le lien qui l'unit avec elle (la chose) et en élevant son 'désir' à la fonction de 'symbole': "Ainsi le symbole se manifeste d'abord comme meurtre de la chose, et cette mort constitue dans le sujet l'éternisation de son désir" (FCPL 319).

Dans son Séminaire III (1955-1956), Lacan ne définit plus le 'signifiant' à partir d'une théorie du 'symbole', largement empruntée à Lévi-Strauss, mais choisit un autre point de départ; celui des notions de 'métaphore' et de 'métonymie', empruntées à Jakobson (1963, 61). Il nous introduit aux notions de 'métaphore' et de 'métonymie' par une citation du célèbre vers de Victor Hugo:

"Sa gerbe n'était point avare ni haineuse."

Selon Lacan, la 'signification' de ce vers provient du fait que les 'signifiants' qui la composent s'articulent de deux dimensions, à savoir la 'métaphore' et la 'métonymie' (S III 247).

Il y a d'abord la dimension linéaire de la phrase que Lacan appelle "rapport de contiguïté", ou "coordination syntaxique" (S III 249); c'est la dimension de la 'métonymie'. Il y a aussi une deuxième dimension qu'il nomme "rapport de similarité" ou "rapport de sélection (ibid.); c'est la dimension de la 'métaphore'. Lacan décrit la 'métonymie' comme suit:

Sans la structure signifiante, c'est-à-dire sans l'articulation prédicative, sans la distance maintenue entre le sujet et ses attributs, on ne pourrait qualifier la gerbe d'avare et de haineuse. C'est parce qu'il y a une syntaxe, un ordre primordial de signifiant, que le sujet est maintenu séparé, comme différent de ses qualités. (S III 248)

Pour Lacan, si dans le vers de Victor Hugo le terme 'gerbe' renvoie à 'Booz', c'est parce qu'il occupe dans la phrase la même position que le terme auquel il renvoie (Booz), celle du sujet grammatical: "C'est par la similarité de position que la gerbe est littéralement identique au sujet Booz" (S III 248). Cependant l'opération de 'métaphore' suppose une structure de 'contiguïté', sans laquelle les éléments composant la phrase ne pourraient se distinguer par leurs positions syntaxiques respectives. Ainsi, selon Lacan, la position du terme 'gerbe' dans son rapport aux termes 'avare' et 'haineuse', commande le renvoi à 'Booz':

Elle [la liaison d'opposition] doit être distinguée du lien de similarité, impliqué dans le fonctionnement du langage, et qui est lié à la possibilité indéfinie de la fonction de substitution, laquelle n'est concevable

que sur le fondement de la relation positionnelle (S III 257).

Lacan précise aussi le sens de la 'métaphore':

La métaphore suppose qu'une signification est la donnée qui domine, et qu'elle infléchit, commande l'usage du signifiant, si bien que toute espèce de connexion préétablie, je dirais lexicale, se trouve dénouée. Rien qui soit dans l'usage du dictionnaire ne peut un instant nous suggérer qu'une gerbe puisse être avare, et encore moins haineuse. Et pourtant, il est clair que l'usage de la langue n'est susceptible de signification qu'à partir du moment où on peut dire Sa gerbe n'était point avare, ni haineuse, c'est-à-dire où la signification arrache le signifiant à ses connexions lexicales. (S III 248)

Lacan nous démontre en partant des notions de 'sélection' et de 'combinaison', empruntées à Jakobson (1963: 55), comment le 'signifiant' s'articule avec d'autres 'signifiants'.<sup>15</sup>

Il y a d'abord le lien de la 'métonymie'; c'est le mot à mot assurant à chaque terme sa position respective. Il y a ensuite le lien de la 'métaphore' qui arrache le 'signifiant' au sens que le discours intentionnel veut lui donner pour lui en donner un autre, produisant ainsi l'effet de signifié'. Ainsi le rapport du 'signifiant' au 'signifié' devient le rapport du 'langage' au 'discours' (CF 414).

Plus loin dans le même séminaire, Lacan redéfinit de nouveau 'métaphore' et la 'métonymie' mais en utilisant des termes différents. A la 'métonymie' il donne la définition suivante: "D'abord le lien positionnel [...] C'est ce qui, dans une langue

---

<sup>15</sup> Chez Lacan, la 'métaphore' ne s'appuie pas sur un rapport de similarité pré-existant, elle met en évidence la dimension d'une pure substitution de 'signifiant' à 'signifiant'. Il en va de même pour la métonymie qui implique un pur déplacement de 'signifiant' à 'signifiant' (v. Zenoni 1976: 188).

donnée, instaure cette dimension essentielle qui est celle de l'ordre des mots" (S III 256). Ce même "ordre de mots" est aussi défini comme la "coexistence synchronique des termes" (S III 256). Chez Lacan donc, 'coexistence synchronique', 'lien positionnel' et 'métonymie', s'équivalent sur le plan de la structure signifiante. Lacan décrit ensuite là 'métaphore' comme 'lien de similarité' qui est "lié à la possibilité indéfinie de la fonction de substitution" (S III 257).

Nous retrouvons donc deux types de liens, internes à l'articulation du 'signifiant', décrits avec les termes suivants:

<u>lien positionnel</u>	<u>lien de similarité</u>
métonymie	métaphore
contiguïté	sélection

Notons que la notion de ces deux types de liens viennent de Jakobson (1963: 55)<sup>16</sup>, plus précisément de sa distinction entre les opérations de la sélection et de la combinaison, interprétant les deux grands ordres de la 'langue' chez Saussure; ceux des rapports syntagmatiques et des rapports associatifs (CLG/E 1982 G 2.25b; CLG 170).

L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud (1957) fut rédigée pour une conférence donnée à la Sorbonne au groupe de philosophie de la Fédération des Etudiants

---

16 Jakobson avait tiré la deuxième paire du linguiste polonais Mikotaj Kruszewski qui en 1883 distinguait entre 'association de contiguïté' et 'association de similarité'.

ès Lettres. Ce texte marque chez Lacan l'aboutissement de sa conception d'un inconscient structuré comme un 'langage'. La raison est qu'il n'aborde plus autant la topique de l'inconscient par les biais de Lévi-Strauss ou de Jakobson mais qu'il réfère plus spécifiquement à l'oeuvre de Saussure. Curieusement, comme s'il voulait accommoder son audience, Lacan substitue dans le titre de sa conférence le terme 'signifiant' pour 'lettre': "Nous désignons par lettre ce support matériel que le discours concret emprunte au langage." (ILI 495)

Après avoir caractérisé le Cours de linguistique générale comme "une publication primordiale à transmettre un enseignement digne de ce nom" (ILI 497), Lacan, à partir du modèle saussurien, redéfinit la nature du 'signifiant' dans son rapport au 'signifié'. Dans un premier temps, pour insister sur la suprématie du signifiant sur le signifié, il transpose le 'signifiant' au-dessus de la barre du 'signe':

Pour pointer l'émergence de la discipline linguistique, nous dirons qu'elle tient, comme c'est le cas de toute science au sens moderne, dans le moment constituant d'un algorithme qui la fonde. Cet algorithme est le suivant:

S  
—  
s

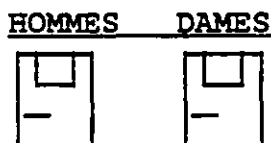
qui se lit signifiant sur signifié, le sur répondant à la barre qui en sépare les deux étapes. (ILI 497)

Dans un deuxième temps (ILI 499), il substitue au schéma emprunté à Saussure, illustrant selon lui le rapport du

'signifié' au 'signifiant':



le schéma suivant:



Il commente:

Voici cet autre [schéma] où l'on voit que, sans beaucoup étendre la portée du signifiant intéressé dans l'expérience, soit en redoublant seulement l'espèce nominale par la seule juxtaposition de deux termes dont le sens complémentaire paraît devoir s'en consolider, la surprise se produit d'une précipitation du sens inattendue (ILI 499).

Il convient de souligner la fausse interprétation de Lacan du texte de Saussure. Le schéma que Lacan attribue à Saussure n'a pas été utilisé par ce dernier pour illustrer la nature du 'signe', mais au contraire pour dénoncer certains linguistes de son époque qui ramenaient la 'langue' à une nomenclature (CLG/E 1085 D 186; CLG 97).

Ce schéma nous démontre néanmoins la position de Lacan, à savoir que la réalité, n'offrant aucun point de distinction n'est définissable que par l'opposition préalable des termes matériels du 'langage':

Et l'on échouera à en soutenir la question, tant qu'on ne se sera pas dépris de l'illusion que le signifiant répond à la fonction de représenter le signifié, disons mieux: que le signifiant ait à répondre de son

existence au titre de quelque signification que ce soit. (ILI 498)

Ragland-Sullivan (1986: 214), commente la position de Lacan comme suit: "Having reversed Saussure's theory that meaning derives from a correspondence between concept and sound, Lacan argued that [...] sound comes first in creating meaning."<sup>17</sup>

Cependant le 'signifiant' arrive à un point où il "entre dans le signifié" (ILI 500). En effet, l'articulation du 'signifiant' ne crée pas des 'signifiés' mais elle produit des 'glissements' parmi des 'signifiés' déjà présents pour laisser place à une autre signification:

D'où l'on peut dire que c'est dans la chaîne du signifiant que le sens insiste, mais qu'aucun des éléments de la chaîne ne consiste dans la signification dont il est capable au moment même. La notion d'un glissement incessant du signifié sous le signifiant s'impose donc (ILI 502).

Cet extrait exige une fois de plus une précision. Lacan n'établit pas de distinction entre 'signifié' et 'signification'. Il faut donc supposer qu'en l'occurrence les 'signifiés' lacaniens sont des 'signes' dans le sens saussurien. Cependant, pour Lacan, la signification de ces 'signes' peut changer ou 'glisser' sous l'effet de l'articulation signifiante.

---

<sup>17</sup> Bien que dans L'instance de la lettre dans l'inconscient, Lacan affirme que ce sont les sons qui précèdent la signification, il dira plus tard que c'est la scansion signifiante qui précède le sens (S XI 33-44). Voir à ce sujet un article de Emile Benveniste publié originellement en 1951, date à laquelle Benveniste connaissait bien Lacan, et intitulé "La notion de rythme dans son expression linguistique" (Benveniste 1966: 327).

Dans le but d'illustrer les mécanismes de l'articulation du 'signifiant', Lacan, dans son texte de 1957, emprunte à Saussure la notion de l'union de "la pensée et le son [créant des] délimitations réciproques d'unités [de 'langue']" (CLG 156; CLG/E 1828 II R 37). Saussure utilise cette notion pour démontrer que la 'valeur', dans le système de la 'langue', se définit par une série de délimitations verticales traversant à la fois un premier plan horizontal représentant la masse du 'signifié' et un second plan représentant la masse indéterminée des 'signifiants'. Pour Lacan, cette illustration du découpage de la 'valeur', qu'il appellera le "schéma des deux courbes" (S III 296), n'est pas suffisante pour expliquer le rapport du 'signifiant' au 'signifié'. Selon lui Saussure a omis d'y inclure une dimension temporelle qui oblige la signification à "glisser" sans cesse sous la trame du 'signifiant':

Eh bien, M. de Saussure pense que ce qui permet le découpage du signifiant, c'est une certaine corrélation entre signifiant et signifié. Evidemment, pour que les deux puissent être découpés en même temps, il faut une pause. Ce schéma est discutable. On voit bien en effet que, dans le sens diachronique, avec le temps [c'est moi qui souligne: PC], il se produit des glissements, et qu'à tout instant le système en évolution des significations humaines se déplace (S III 135).

Dans son emploi du "schéma des deux courbes" Lacan décrit ailleurs le plan horizontal du 'signifié' comme "la masse sentimentale du courant du discours", et le plan du 'signifiant', comme une "pure chaîne du discours" (S III 296). Lacan nous dit donc que l'ensemble de ces deux réseaux forme un 'discours' évoluant dans le temps. L'emploi du terme 'discours', qui ne

représente rien d'autre que le déroulement de la parole (S III 66), suggère que Lacan, à mon avis, a voulu adapter dans son "schéma des deux courbes" le principe saussurien du 'syntagme' à son réseau du 'signifiant', et un sens particulier du terme 'diachronie' à son réseau du 'signifié'.

Cette interprétation se justifie du fait que Lacan, au cours de son Séminaire III (1955), avait déjà défini le 'discours' comme étant composé d'un ensemble 'synchronique' - "un système simultané de groupes d'opposition structurés" (S III 66) et d'un ensemble 'diachronique' - "ce qui se passe diachroniquement, dans le temps" (ibid.).

Comme dans son Discours de Rome (1953), Lacan oriente son texte de 1957 vers une théorie du 'sujet'. Bien que la "fonction du sujet" (ILI 516) soit toujours reprise à partir du modèle du 'signifiant', Lacan s'inspire non plus de Lévi-Strauss mais encore du "schéma des deux courbes" de Saussure. Le 'sujet' se partage maintenant selon les deux réseaux du 'signifiant' et du 'signifié': "La place que j'occupe comme sujet de signifiant est-elle, par rapport à celle que j'occupe comme sujet du signifié, concentrique ou excentrique? Voilà la question." (ILI 517).

Le 'sujet' ne peut pas échapper au clivage radical qui sépare 'signifiant' et 'signifié'; il sera toujours un et l'autre à la fois:

Aussi bien si, retournant contre la nostalgie qu'elle sert, l'arme de la métonymie, je me refuse à chercher aucun sens au-delà de la tautologie, et si, au nom de <la guerre est la guerre> et <un sous est un sous>, je me décide à n'être que ce que je suis, comment ici me détacher de cette évidence que je suis dans cet acte

même? Non moins qu'à me porter à l'autre pôle, métaphorique, de la quête signifiante et me vouer à devenir ce que je suis, à venir à l'être, - je ne puis douter qu'à m'y perdre même, j'y suis. (ILI 517)

Le 'sujet' à vouloir se définir dans le sens de la 'métonymie', c'est-à-dire en voulant se laisser exister comme devenir, n'en est pas moins retenu par celui de la 'métaphore' étant donné qu'il se définit au départ par l'acte même de devenir. A vouloir se définir dans le sens de la 'métaphore', c'est-à-dire à donner une signification à son être, il n'en est pas moins retenu par celui de la 'métonymie' étant donné qu'il est toujours au départ ce qu'il aspire à devenir.

La notion de 'signifié' illustre bien chez Lacan l'emploi d'un terme emprunté à Saussure mais dont le sens a été déplacé. Si chez Saussure la caractéristique principale du 'signifié' est qu'il entretienne un lien nécessaire avec le 'signifiant' (CLG/E 1116 D 211; CLG 99), le 'signifié' et le 'signifiant' chez Lacan sont deux réseaux autonomes:

Il est impossible d'étudier comment fonctionne ce phénomène qui s'appelle le langage, et qui est le plus fondamental des relations interhumaines, si on ne fait pas au départ la distinction du signifiant et du signifié. Le signifiant a ses lois propres, indépendamment du signifié. (S III 223)

Ailleurs, Lacan précise davantage la nature du 'réseau du signifié':

Le second réseau, du signifié [le premier réseau étant celui du 'signifiant'], est l'ensemble diachronique des discours concrètement prononcés, lequel réagit historiquement sur le premier, de même que la structure de celui-ci commande les voies du second. Ici ce qui domine, c'est l'unité de signification (CF 414).

Pour Lacan, le 'signifié' est un réseau autonome, il est l'ensemble de ce qui est dit; il n'est plus l'aspect conceptuel de la 'valeur'; il se rapproche plutôt de l'intention telle qu'elle se traduit dans le discours concrètement prononcé.

Lacan ajoute que si le 'réseau du signifiant' fait partie du langage symbolique, le 'réseau du signifié' fait partie du langage imaginaire (S III 65). L'imaginaire n'est rien d'autre que le dire d'un individu, le produit significatif résultant de l'intention consciente (S III 65). Lacan parlera en ce sens des "intentions imaginaires du discours" (FCPL 250).

Comme Lacan le précise, le 'réseau du signifié' est aussi un ensemble diachronique, c'est-à-dire se déroulant dans le temps. Laisse à lui-même, c'est-à-dire en dehors de l'influence du réseau du 'signifiant', le 'réseau du signifié' se déroule par lui-même, pour renvoyer non pas à une quelconque réel (le 'monde des choses') mais toujours à une autre signification:

Le sens va toujours vers quelque chose, vers une autre signification, vers la clôture de la signification. [...] Mais il y a une direction. Est-ce à dire que nous n'ayons pas de point d'arrêt? Je suis sûr que ce point reste toujours incertain dans votre esprit étant donné l'insistance que je mets à dire que la signification renvoie toujours à la signification. Vous vous demandez si en fin de compte le but du discours, qui n'est pas simplement de recouvrir, ni même de recéler le monde des choses, mais d'y prendre appui de temps en temps, ne serait pas irrémédiablement manqué. (S III 155)

Pour Lacan, le 'réseau du signifié' est un discours dans lequel le déroulement de la signification, plutôt que de renvoyer au 'monde des choses' se limite à renvoyer à une autre signification. Si il arrive au discours de 'désigner' (S III

155), comme le dit Lacan, le 'monde des choses', c'est que la structure du 'signifiant' aura arrêté à un moment le déroulement incessant de la signification. Cet arrêt de la signification produira dans le discours 'l'effet de signifié'.

Quant à 'l'effet de signifié', il est non plus la signification du 'réseau du signifié', c'est-à-dire celle qui renvoie à une autre signification, mais une signification désignant le réel. Il se manifeste dans le discours pour autant que la structure signifiante arrive à arrêter le déroulement autrement continu de la signification par l'établissement d'un point de jonction entre réseaux du 'signifiant' et celui du 'signifié'. Ce point de rencontre s'appellera le "point de capiton" (ILI 503).

Pour J. Dor, la notion du 'point de capiton' comme point de rencontre du 'signifiant' et du 'signifié' remplace chez Lacan la notion saussurienne de 'valeur':

Mais c'est dès l'année 1956 que la notion de point de capiton est avancée par Lacan dans la perspective résolument ouverte, de dialectiser les limites posées par la correspondance saussurienne du flux signifiant au flux signifié. (Dor 1985: 49)

Si le 'point de capiton' produit un peu comme chez Saussure des unités de correspondance entre les masses du 'signifiant' et du 'signifié', il faut cependant souligner sa différence essentielle, à savoir sa nature temporelle. Pour Lacan, le 'point de capiton' est non pas le résultat d'une répartition d'unités à l'intérieur du système (statique) de la 'langue' mais celui d'un mouvement de 'scansion' (SSDD 806) opérant à la fois dans les

réseaux du 'signifiant' et du 'signifié'. A mesure que se déroule le discours imaginaire (le 'réseau du signifié'), la structure du 'signifiant' ponctue ou scande le discours, produisant ainsi un 'effet de signifié'.

Dans son Séminaire III, Lacan nous montre en fait que sa distinction entre le 'réseau du signifié' et 'l'effet de signifié' provient du "schéma des deux courbes" de Saussure (cf. CLG/E 1826 II R 37; CLG 155). Lacan compare d'abord la nature du 'signifié' indifférencié chez Saussure à son 'réseau du signifié':

Au niveau supérieur, Saussure situe la suite de ce qu'il nomme des pensées [...] et il insiste surtout sur son aspect de masse amorphe. C'est ce que, pour notre part, nous appellerons (sic) provisoirement la masse sentimentale du courant du discours. (S III 296).

Il nous dit ensuite que si Saussure a reconnu l'établissement de la 'valeur' au moyen d'une correspondance entre les flots du 'signifié' et du 'signifiant', qu'une telle approche s'avérait insuffisante puisque selon lui le 'signifié' arrive toujours à ce détacher du 'signifiant' (S III 297). A titre d'exemple, Lacan démontre que dans le déroulement d'une phrase, le rapport entre 'signifiants' et 'signifiés' ne s'établit définitivement qu'une fois le dernier mot énoncé. Lacan substitue donc à l'idée saussurienne de 'valeur' ses notions de 'effet de signifié' et de 'point de capiton'.

En précisant sa pensée par la notion de 'point de capiton', Lacan a peut-être voulu adopter la distinction de 'sens' et de 'signification' que nous retrouvons chez Saussure (cf. supra,

p.65). On peut supposer d'un côté un rapport entre la notion de 'sens' chez Saussure et le 'signifié' comme réseau autonome chez Lacan, et de l'autre, entre 'signification' chez Saussure et 'point de capiton'.

Après le discours de L'instance de la lettre dans l'inconscient (1957), la nature du rapport entre le 'signifié' et le 'signifiant' devient impossible à situer dans un contexte saussurien parce que Lacan utilisera progressivement un langage dialectique sans rapport avec la linguistique. Dans son discours sur la Subversion du sujet et dialectique du désir dans l'inconscient freudien (1960), Lacan définit ce rapport dans un contexte étranger à Saussure, malgré le fait qu'on puisse encore y lire une référence à Saussure:

[le] signifiant, ranimé de la rhétorique antique par la linguistique moderne, en une doctrine dont nous ne pouvons marquer ici les étapes, mais dont les noms de Ferdinand de Saussure et de Roman Jakobson indiqueront l'aurore et l'actuelle culmination (SSDD 799).

En fait, ses idées n'ont plus rien à voir avec Saussure. Lacan utilise une série de graphes complexes dans lesquels il cerne les rapports dialectiques entre 'désir', 'signifiant' et 'signification' (SSDD 805-827).

On y voit entre autre que la "soumission du sujet au signifiant [...] ne renvoie qu'à sa propre anticipation dans la composition du signifiant" (SSDD 806). Pour comprendre ce processus, il nous faut utiliser le concept lacanien de l'Autre. Lacan définit l'Autre comme le "lieu du trésor du signifiant" ou encore comme un "rassemblement synchronique" (SSDD 806).

Cependant l'Autre se définit mieux non pas dans un contexte saussurien mais dans son rapport dialectique avec le 'désir'.

L'Autre, comme le dit Lacan, est "le site préalable du pur sujet du signifiant" (SSDD 123). Il est, selon Juranville (1984: 125), le moment logique succédant à la perte d'objet que subit le sujet-à-venir. C'est ce lieu de 'l'Autre' qui permet au sujet-à-venir de se poser comme 'signifiant', c'est-à-dire comme 'désir'. Le 'sujet' posé comme 'signifiant' n'a donc plus rien à voir avec sa réalité comme devenir mais établit sa permanence dans l'Autre comme trace de son devenir. C'est à partir du moment de l'Autre que le 'sujet' en tant que posé comme 'signifiant' parviendra à rétablir un lien avec son devenir et qu'il s'insérera dans son monde en s'anticipant comme 'signifié'.

Il n'est pas nécessaire d'élaborer sur ce point étant donné qu'il se situe en dehors du champ de la linguistique de Saussure. Il était cependant important de le mentionner au passage ne serait-ce que pour souligner le caractère dialectique du rapport qu'entretiennent, chez Lacan, le 'signifié' et le 'signifiant'.

Bien que Lacan s'évertue à retracer les origines de ce qu'il entend par 'signifiant' et 'signifié' à Ferdinand de Saussure, la lecture des textes du psychanalyste français nous porte à penser que celui-ci a fait un usage sélectif et très personnel des termes saussuriens. Entre autres, l'usage excessif des termes 'signifiant' et 'signifié' nous surprend d'autant plus que celui-ci n'est pas clair quant à la place que prend la notion de 'valeur' dans sa théorie du 'langage'.

On ne peut pas sous-estimer l'importance que prend la notion de 'valeur' chez Saussure. Pour ce dernier le système de la 'langue' ne peut être considérée autrement que comme un "système de valeurs pures" (CLG 155; CLG/E 1820 D 275). La capacité du 'signe' à représenter une idée ne repose uniquement que sur le fait qu'il puisse se poser comme 'valeur', c'est-à-dire qu'il puisse être délimité dans un rapport d'opposition avec les autres termes coexistants.

Etant donné que Lacan a choisi de définir le 'signifiant' sur le modèle du 'signe' saussurien, c'est-à-dire comme unité se délimitant à l'intérieur d'un "système de cohérences positionnelles" (S III 258), nous sommes portés à penser qu'il a voulu inclure dans sa théorie du 'langage' la notion de 'valeur'. Cette hypothèse semble se confirmer quand Lacan compare, dans le Discours de Rome, la structure du 'signifiant' à un "langage [dans lequel] les signes prennent leurs valeur de leurs relations les uns aux autres" (FCPL 297). Ailleurs cependant, Lacan rejette la notion saussurienne de 'valeur' et affirme qu'elle est insuffisante pour expliquer le rapport entre le 'signifiant' et le 'signifié' (S XI 224). Il prend une position similaire lorsqu'il décrit et critique le "schéma des deux courbes" que Saussure avait utilisé pour décrire la 'langue' comme un système de 'valeurs'.

Plus loin, Lacan nous donne une version différente de l'articulation signifiante; celle-ci devient une dialectique à l'intérieur de laquelle le 'signifiant' est non plus décrit comme

'valeur' mais comme 'trace de perception' (S XI 46). D'autant plus quand Lacan parle de la dialectique du 'signifiant' il n'utilise plus la notion de 'cohérence positionnelle' mais fait usage de termes nouveaux tels que: 'direction' (SSDD 805), 'vecteur' (SSDD 805) et 'circuit' (SSDD 806) pour décrire la nature des rapports entre 'signifiants'. Ce genre de terminologie s'inscrit dans ce que Lacan a voulu définir comme les moments dialectiques de l'articulation signifiante (SSDD 798).

L'aspect temporel de l'articulation du 'signifiant' chez Lacan pose également un problème. Si pour Saussure, la 'valeur' ne peut s'établir qu'à l'intérieur du contexte de la 'langue' comme système, c'est-à-dire en dehors du facteur temps, on ne voit pas comment le 'signifiant' de Lacan qui s'articule non seulement en 'synchronie' mais aussi en 'diachronie' (SSDD 805), pourrait tenir lieu de 'valeur'.

Saussure, nous le savons, a donné au 'signe' deux caractères fondamentaux: l'arbitraire du rapport signifié/signifiant et le principe de linéarité du 'signifiant'. Chez Lacan, ces deux caractères seront modifiés. Si nous considérons d'abord l'arbitraire du 'signe', Lacan, en faisant manifestement allusion à Saussure, nous dit "qu'au départ on a, à tort [c'est moi qui souligne: PC], qualifié d'arbitraire le rapport du signifiant et du signifié" (S XX 23). Lacan attribue le principe de l'arbitraire au fait que nous ayons tendance à établir un rapport entre les 'effets de signifié' et le 'réel', au lieu de voir le rapport de causalité entre 'signifiant' et 'effet de signifié' (S

XX 23). Comme nous l'avons vu, le 'signifiant', pour Lacan constitue 'l'effet de signifié'. (cf. supra, p. 82)

En lisant le texte du Séminaire III, nous constatons d'ailleurs que toute la pensée de Lacan va contre le principe saussurien de l'arbitraire du 'signe'. Celui-ci précise à ce sujet:

Seulement le signifiant et le signifié sont toujours dans un rapport que l'on peut qualifier de dialectique. Il ne s'agit pas d'une nouvelle mouture du rapport sur lequel repose la notion d'expression, où la chose, ce à quoi on se réfère, est exprimé par le mot, considéré comme une étiquette. C'est précisément pour dissoudre cette idée que mon discours est fait. (S III 254)

Ce que Lacan propose est de dissoudre l'idée d'un rapport entre le 'signifiant' et le 'signifié' et de proposer un ordre du 'signifiant' fonctionnant avec ses propres lois, indépendamment du 'signifié'. Lacan est explicite à ce sujet: "Sans la structuration du signifiant, aucun transfert de sens ne serait possible." (S III 255)

On peut supposer que Lacan a voulu substituer aux caractères dualiste et arbitraire du 'signe' une articulation dialectique du rapport entre 'signifiant' et 'signifié' qui opère en trois moments: le premier étant l'émergence de l'intention dans le discours imaginaire; le deuxième, la dissolution de l'intention imaginaire et insertion de l'intention comme 'désir' dans la structure signifiante; le troisième se caractérisant par le retour de l'intention au moyen de l'insertion du processus de l'articulation signifiante (métonymie et métaphore) dans le discours imaginaire.

La raison de cette dialectique rejoint, curieusement d'ailleurs, le pourquoi du caractère dualiste du 'signe' saussurien. Saussure, au lieu de percevoir le système de la 'langue' comme une simple nomenclature, c'est-à-dire comme un ensemble de mots renvoyant à autant de choses, l'a défini comme un système dans lequel la 'valeur' donnait au 'signe' sa capacité de représenter une idée particulière. Or, Saussure a proposé le caractère dualiste du 'signe' justement pour expliquer la propriété qu'ont les unités de 'langue' à agir comme 'valeurs'. Lacan reprend le même thème que Saussure, à savoir que son 'langage' ne consiste pas en une nomenclature. Cependant, contrairement à Saussure, Lacan veut démontrer que son 'langage' tient compte du 'réel', c'est à dire du monde des choses dans leur devenir. D'un côté du 'langage', il situe le 'réseau du signifié', c'est-à-dire les mots du discours pour autant qu'ils représentent des idées. De l'autre, il situe le réseau du 'signifiant' qui est le seul garant du 'réel', étant donné que le 'signifiant' se pose comme la trace de la chose. Ainsi le rapport dialectique du 'signifiant' et du 'signifié', permettant l'insertion de la trace de la chose dans le discours, garantit selon Lacan la capacité de ce discours à indiquer partiellement le 'réel'.

En ce qui a trait au principe de la linéarité, Lacan décrit le principe de la linéarité saussurienne dans les termes suivants: "On ne peut pas ne pas mettre le discours dans un certain sens du temps, dans un sens qui est défini d'une façon

linéaire, nous dit M. de Saussure." (S III 66) Lacan ajoute cependant que le caractère saussurien de la linéarité n'est pas suffisant pour expliquer la fonction du 'discours'. Il nous dit que le discours ne se constitue pas sur une seule ligne mais sur "un ensemble de plusieurs lignes, une portée" (S III 66). Ceci peut s'expliquer par le fait que pour Lacan, ce n'est pas la chaîne linéaire (la syntagmatique), telle que décrite par Saussure (CLG/E 2100 I R 2.40; GLG 181), qui constitue une phrase mais bien une chaîne de 'signifiants' s'insérant dans une 'signification' anticipée. Or cette même chaîne signifiante, au moyen de la 'métaphore', peut renvoyer, selon Lacan, le sens de la phrase à plusieurs autres niveaux de sens, d'où l'idée d'une 'portée'. Pour comprendre le sens d'une phrase, toujours selon Lacan, il ne faut pas écouter uniquement l'émission linéaire produite par une seule voix à l'horizontale mais bien la "polyphonie [qui] s'avère s'aligner sur les plusieurs portées d'une partition" (ILI 503).

Nous comprenons mal l'usage que Lacan a voulu faire du principe de la linéarité saussurienne. Il semble que selon lui, Saussure aurait voulu utiliser le principe de linéarité pour expliquer le déroulement de la 'signification' dans la phrase. Or tel n'est pas le cas; le principe de la linéarité chez Saussure découle uniquement du fait que la 'langue' ne peut se manifester que dans un espace à une dimension.

Si Lacan a très peu retenu des notions de 'valeur', de l'arbitraire du 'signe' ou du principe de la linéarité, il a par

ailleurs ajouté à sa théorie du 'signifiant' et du 'signifié' des éléments tout à fait étrangers à la pensée de Saussure. Nous citerons les plus importants.

En premier lieu, Lacan a décrit le lien par lequel la chaîne du 'signifiant' agit sur le réseau du 'signifié' au moyen de son illustration du 'point de capiton' (S III 303). Cette approche lui a permis de rejeter le caractère dualiste du 'signe' pour le remplacer, comme nous l'avons démontré, par une dialectique opérant à l'intérieur des réseaux du 'signifiant' et du 'signifié'.

En deuxième lieu, soulignons brièvement les caractéristiques du 'signifiant' lacanien qui ont été décrites précédemment. Pour Lacan le 'signifiant' n'a aucun lien direct, comme nous retrouvons chez Saussure, avec le 'signifié'. D'autant plus le 'signifiant' n'est plus une 'image acoustique' unie au 'concept' pour former le 'signe' mais un 'symbole', ou une 'trace de perception'. Le 'signifiant' possède ses propres lois qui lui permettent de s'articuler selon les processus de la 'métaphore' et de la 'métonymie'. On ne retrouve aucune de ces particularités du 'langage' lacanien chez Saussure.

### CONCLUSION

La définition chez Lacan des termes et des notions théoriques empruntés à Saussure ainsi que sa création précoce d'une théorie du 'langage' avant l'introduction de la théorie de Saussure dans ses textes me portent à conclure que la contribution de Saussure à la théorie du 'langage' chez Lacan se limite à un usage personnel de la terminologie saussurienne.

Nous avons vu que chacun des termes employés par Lacan ne correspond pas à ce que Saussure a voulu dire. Lacan utilise par exemple la notion de 'langage' pour définir le processus de l'inconscient: "l'inconscient est langage" (E 866). Ce processus prime sur la pensée et forme une 'structure'. La 'parole' est la forme que prend le 'langage' inséré à l'intérieur du 'discours'. Elle évoque l'indicible, le vide, ou le 'désir' que le 'discours' n'arrive jamais à traduire. La notion de 'synchronie' chez Lacan illustre le caractère d'opposition des termes matériels du 'langage', et d'où chaque élément prend son emploi précis. Ces termes matériels ont une particularité qui relève à la fois du phonème et du 'symbole'. L'emploi de 'diachronie' sert à caractériser l'élément temporel du 'discours' lequel élément

entraîne le renvoi d'une 'signification' à une autre 'signification'.

Les concepts de 'signe', de 'signifiant' et de 'signifié' chez Lacan ont également perdu le sens que Saussure leur avait donné. Pour Lacan, le 'signe' est un élément du 'discours' ayant une "valeur captante", c'est-à-dire ayant une 'signification pour quelqu'un. Lacan utilise ce terme dans le but de l'opposer au 'signifiant' qui est l'unité du 'langage', sans signification, c'est-à-dire sans "valeur captante" et dont le 'sens' se définit par le rapport qu'il entretient avec d'autres 'signifiants'.

Comme mentionné précédemment les particularités du 'signifiant' relèvent à la fois du phonème et du 'symbole'. Il est utilisé par Lacan principalement dans sa formulation d'une théorie dialectique du 'sujet'. Le 'signifié' peut être considéré comme le 'réseau' autonome du 'discours', ou comme l'effet de signification (le point de capiton) produit par l'articulation du 'signifiant'. Quant à la notion de 'valeur', elle n'occupe pas chez Lacan une place importante, étant donné que pour ce dernier l'emploi précis des 'signifiants' relève de leur opposition comme sons plutôt que comme 'valeurs'.

Quant à l'usage des notions théoriques de Saussure, Lacan prend au départ un point de vue qui n'est pas tout à fait étranger à la pensée de Saussure. La référence de Lacan à un inconscient structuré comme un 'langage' démontre que celui-ci a voulu se donner comme point de départ l'organisation du système de la 'langue' chez Saussure. Aussi, dans leurs contextes

respectifs, ni l'un ni l'autre ne conçoivent 'langage' et 'langue' comme une série de termes servant à désigner des choses perceptibles. Devant ce fait, Saussure propose une théorie dualiste où la signification est le résultat de l'union d'un concept (signifié) à une image acoustique (signifiant). Pour en arriver à cette hypothèse, Saussure oppose au préalable le caractère abstrait de la pensée non différenciée au caractère abstrait des éléments matériels de la 'langue'. Lacan adopte un point de vue similaire quand il oppose à la 'masse sentimentale' (S III 296) de la pensée consciente au réseau autonome du 'signifiant'. Ses premiers textes, datant de 1932 à 1955, attestent le caractère dualiste de sa pensée.

Cependant, toute similarité entre les notions de Lacan et celles de Saussure arrête à ce point-ci. Pour Saussure, la signification provient de la délimitation réciproque des pensées et des sons, créant des unités de 'langue', d'où la notion de 'valeur'. Pour Lacan la signification s'installe dans le réseau autonome du 'signifié' pour autant qu'elle renvoie non pas aux choses 'réelles' mais toujours à une autre signification. C'est cependant l'articulation matérielle du 'langage', ou le réseau du 'signifiant', qui détermine la signification. Ce réseau se situe en dehors de la pensée et possède ses lois propres.

La notion du primat du 'signifiant' sur la pensée a eu comme résultat chez Lacan l'abandon de certaines notions fondamentales que nous rencontrons chez Saussure. Une théorie du primat du 'signifiant' ne pouvait pas retenir, par exemple, les notions de

l'arbitraire du signe' et de la 'valeur'. C'est pourquoi Lacan évite d'utiliser ces notions. Quant aux autres concepts saussuriens, tels que le principe de linéarité et la distinction entre 'synchronie' et 'diachronie', ils ont dû être désarticulées, pour satisfaire les exigences du primat du 'signifiant', à un tel point qu'ils ont perdu tout rapport avec Saussure. On peut supposer que Lacan, en voulant établir un pont entre sa notion d'un 'langage' exerçant son contrôle sur la pensée, formulée originellement au cours de l'étude de cas cliniques avec Clérambault et la linguistique de Saussure, n'a eu d'autre choix que de donner au 'signifiant' de Saussure une articulation qui lui était propre, primant sur la pensée, et inconsciente.

J'ai démontré par ailleurs, dans le chapitre 1, que la théorie du 'langage' de Lacan avait été construite avant l'utilisation des termes et des concepts théoriques que nous retrouvons chez Saussure. Nous avons vu entre autres que la notion de 'langage' chez Lacan avait préalablement été empruntée à Delacroix (1930) et à Lévi-Strauss (1945). Le terme 'signifiant' fut tiré des textes de Lévi-Strauss et les mécanismes de l'articulation signifiante furent élaborés à partir de concepts provenant d'auteurs différents, notamment Delacroix pour ce qui est de l'aspect phonétique de l'articulation signifiante, Lévi-Strauss pour l'aspect symbolique, et Kojève pour l'aspect dialectique.

L'usage particulier que Lacan a fait des termes 'synchronie' et 'diachronie' se rapproche beaucoup plus du sens que Lévi-Strauss a voulu leur donner que de celui que nous retrouvons chez Saussure. Quant aux notions de 'parole' et de 'signifié', Lacan n'a retenu de Saussure que les termes, étant donné que leur sens a été largement détourné. La 'parole' utilise par exemple des notions empruntées à Kojève, telle la notions de 'désir'. Si, par contre, l'idée de 'signifié' peut renvoyer chez Saussure comme chez Lacan à la notion de 'pensée', l'emploi précis qu'en a fait Lacan n'a aucun rapport avec le 'signifié' de Saussure comme contre-partie du 'signifiant'.

Il en découle que Lacan a utilisé Saussure dans le but d'introduire dans sa théorie du 'langage' l'ensemble d'une terminologie dont il a fait un usage personnel. Lacan aurait pu employer d'autres termes, tout à fait étranger à Saussure, sans nuire à l'élaboration de sa théorie d'un 'langage' inconscient. Si néanmoins il a retenu un assemblage personnel de la terminologie de Saussure, cela fut possiblement pour deux raisons. D'abord parce que l'opposition des notions de 'signifiant' et de 'signifié' chez Saussure traduisait de façon agréable sa notion d'un 'langage', sans lien avec la pensée, et dont les unités le composant s'articulaient hors de toute référence à la signification. En deuxième lieu, l'emploi de l'ensemble des termes de Saussure, sans les notions théoriques de ce dernier, convenait particulièrement pour donner à sa théorie

une cohésion et une élégance qu'il n'aurait pu retrouver avec l'emploi d'une terminologie différente.

L'ensemble d'une théorie du 'langage' formulée avant l'introduction des termes et notions saussuriennes et l'usage personnel de la terminologie et des notions théoriques de Saussure me font conclure que les contributions de Saussure à l'oeuvre de Lacan sont nulles. Lacan lui-même avait plus tard, en 1972, résumé sa position face aux linguistes en affirmant la différence entre le 'champ de la linguistique' et la définition du 'langage' auquel il avait donné le nom de 'linguisterie' (S XX 20). Cette mise au point nous porte à penser qu'il avait pressenti lui-même la différence sur le point théorique entre le 'langage' de l'inconscient et les notions linguistiques de Saussure.

BIBLIOGRAPHIE

- Benveniste, Emile. Problèmes de linguistique générale, vol. I, Paris: Gallimard, 1966.
- Problèmes de linguistique générale, vol. II, Paris: Gallimard, 1974.
- Chiss, Jean-Louis. "Synchronie/Diachronie: méthodologie et théorie en linguistique", Langages, # 49, 1978: 91-111.
- Delacroix, Henri. Le Langage et la Pensée, 2e éd., (1ère éd., 1924), Paris: Alcan, 1930.
- Dor, Joël. Bibliographie des travaux de Jacques Lacan, Paris: Inter Editions, 1983.
- Introduction à la lecture de Lacan, Paris: Denoël, 1985.
- Engler, Rudolf. Lexique de la terminologie saussurienne, Utrecht et Anvers: Spectrum, 1968. [=LTS]
- Ey, Henri, Paul Bernard et Charles Brisset. Manuel de psychiatrie, Paris: Masson et Cie, 1967.
- Freud, Sigmund. Beyond the Pleasure Principle, in The Standard Edition of the Complete Psychological Works of Sigmund Freud, by J. Strachey, London: Hogart Press, 1974.
- Civilization and its Discontents, in The Standard Edition of the Complete Psychological Works of Sigmund Freud, by J. Strachey, London: Hogart Press, 1974.
- Gadet, Françoise. Saussure. Une science de la langue, Paris: P.U.F., 1987.
- Godel, Robert. Les sources manuscrites du cours de linguistique générale de F. de Saussure, 2e tirage, Genève: Droz, 1969. [=SM]
- Hartmann, Heinz. Essays on Ego Psychology, New York: International Universities Press, 1964.
- Jakobson, Roman. Essais de linguistique générale, traduit par N.

Ruwet, Paris: éd. de Minuit, 1963. [Deux aspects du langage et deux types d'aphasies, La Haye, 1956]

Juranville, Alain. Lacan et la philosophie, Paris: P.U.F., 1984.

Kaplan, Harold I. & Benjamin J. Sadock. Comprehensive Textbook of Psychiatry, fourth edition, Baltimore and London: Williams & Wilkins, 1985.

Koerner, Konrad. Saussurean Studies/Etudes saussuriennes, Genève: Slatkine, 1988.

Kojève, Alexandre. Introduction à la lecture de Hegel, Paris: Gallimard, 1947.

Lacan, Jacques. De la psychose paranoïaque dans ses rapports avec la personnalité, suivi de Premiers écrits sur la paranoïa, 2e éd., (1ère éd., Paris: Le François, 1932) Paris: Seuil, 1975.

-Écrits, Paris: Seuil, 1966, dont:

-Au-delà du «Principe de la réalité» (1936): 73-92;

-Le stade du miroir (1949): 93-100;

-Fonction et champ de la parole et du langage (1953): 237-322;

-La chose freudienne (1955): 401-436;

-Le séminaire sur "La lettre volée" (1956): 11-60;

-Situation de la psychanalyse en 1956 (1956): 459-491;

-L'instance de la lettre dans l'inconscient (1957): 493-528;

-D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose (1958): 531-583;

-Subversion du sujet et dialectique du désir dans l'inconscient freudien (1960): 793-82;

-Kant avec Sade (1962): 765-790.

-Les Séminaires, Paris: Seuil, 1975 ss., dont:

-Le Séminaire, livre I (1954), 1975;

-Le Séminaire, livre II (1954-1955), 1978;

-Le Séminaire, livre III (1955-1956), 1981;

- Le Séminaire, livre VII (1959-1960), 1986;
- Le Séminaire, livre XI (1964-1965), 1973;
- Le Séminaire, livre XX (1972-1973), 1975. \_
- Laplanche Jean et J. B. Pontalis. Vocabulaire de la psychanalyse, Paris: P.U.F., 1967.
- Lemaire, Anika. Jacques Lacan, Bruxelles: Pierre Mardaga, 1977.
- Lévi-Strauss, Claude. L'analyse structurale en linguistique et en anthropologie, [Word, vol. I, no 2, August 1945, pp. 1-21], dans Anthropologie structurale, Paris: Librairie Plon, 1958.
- Mauss, Marcel. Sociologie et anthropologie, 4e éd., (1ère éd., 1950) Paris: P.U.F., 1968.
- Meyerson, Emile. Du cheminement de la pensée, tomes I et II, Paris: Librairie Félix Alcan, 1931.
- Mounin, Georges. La linguistique, Paris: Seghers, 1977.
- Muller, John P. & William J. Richardson. Lacan and Language, New York: International Universities Press, 1982.
- Nancy, Jean-Luc et Philippe Lacoue-Labarthe. Le titre de la lettre, Paris: Galilée, 1973.
- Ortigue, Edmond. Le discours et le symbole, Paris: Montaigne, 1962.
- Pirard, Regnier. "Si l'inconscient est structuré comme un langage...", Revue philosophique de Louvain, #77, 1979: 528-568.
- Ragland-Sullivan, Ellie. Jacques Lacan and the philosophy of psychoanalysis, Urbana and Chicago: University of Illinois Press, 1986.
- Roudinesco, Elisabeth. Histoire de la psychanalyse en France, tome 2, Paris: Seuil, 1986.
- Roustang, François. Lacan, de l'équivoque à l'impasse, Paris: Ed. de Minuit, 1986.
- Saussure, Ferdinand de. Cours de linguistique générale. Publié par Charles Bally et Albert Sechehaye, avec la collaboration de Albert Riedlinger. Paris et Lausanne: Payot, 1916. (3e éd., 1931). [=CLG]
- CLG. Edition critique par Rudolf Engler, tome I, Wiesbaden: O. Harrassowitz, 1968. [=CLG/E]

-CLG. Edition critique de Tullio De Mauro, Paris: Payot, 1972.  
[=CLG/D]

Sichère, Bernard. Le moment lacanien, Paris: Grasset, 1983.

Vergote, Antoine. "De 'l'autre scène' de Freud à 'l'Autre' de Lacan", in Qu'est-ce que l'homme? Hommage à Alphonse de Waelhens, Bruxelles, Publications des Facultés Saint-Louis, 1982: 683-709.

Zenoni, Alfredo. "Métaphore et métonymie dans la théorie de Lacan", Cahiers internationaux de symbolisme, #31/32, 1976: 187-198. \_